

# MÉZIÈRES MARSAUCEUX



Bulletin municipal N°42



Janvier 2019



# CENTRELEC

## Electricité Générale

- Neuf & Rénovation, mise en conformité
- Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie
- Ventilation (VMC simple et double flux)
- Motorisations de portail, porte de garage et volets roulants
- Courants faibles, réseaux informatiques, alarmes
- Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- Domotique et automatismes du bâtiment

Sébastien  
Mauzy



02 37 43 79 55 / 06 13 80 28 99

[centrelec28@orange.fr](mailto:centrelec28@orange.fr)

28500 - MEZIERES-EN-DROUAIS



Votre habitation est **au cœur**  
de vos préoccupations



Gedia innove pour vous et s'engage afin de vous apporter des solutions qui vous permettent de comprendre votre habitat, de le valoriser et d'en améliorer le confort.



est une plateforme digitale gratuite,  
elle vous permet de :



- ✓ **Bénéficier de conseils et de devis adaptés** d'entreprises locales qualifiées pour vos travaux de rénovation et d'aménagement ou autres.
- ✓ **Réaliser un bilan énergétique en ligne complet** avec identification des points d'amélioration de votre logement.
- ✓ **Faciliter la vie et vous redonner le pouvoir sur votre habitat** grâce à un espace sécurisé dans lequel vous retrouverez toutes les informations relatives à votre logement (caractéristiques techniques, environnement extérieur, factures courantes, plans de travaux...).
- ✓ **Bénéficier de prix avantageux pour votre déménagement.**



Imaginer aujourd'hui des solutions nouvelles pour votre habitat est une démarche citoyenne qui est au cœur de notre métier de fournisseur d'énergie.

Service en ligne **GRATUIT**



[www.gedhabitat.fr](http://www.gedhabitat.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Tél. : 02 72 01 71 35



## 03 Le mot du maire

## 05 Vie municipale

- 05 Budget communal
- 07 Assainissement
- 08 Eclairage
- 09 Eau
- 10 Bâtiment communal
- 11 Voirie
- 12 Sécurité routière
- 13 Cambriolages
- 15 Plan communal de sauvegarde
- 16 Informations municipales
- 19 Tarifs de location de la salle polyvalente Louis Pommereau

## 18 Etat civil

## 20 Calendrier des manifestations

## 22 Plan de situation

## 25 Animations communales

## 33 Vie scolaire

## 37 Vie associative

- 37 Paroisse catholique
- 39 Amicale des parents d'élèves
- 40 Amicale périscolaire
- 41 Les petites graines
- 43 Théâtres
- 44 Amicale section tennis
- 45 Patrimoine Mézières Marsaueux ( P2M )
- 49 La voix des champs
- 51 Bibliothèque « Au coin du livre »
- 52 Loisirs 3<sup>ème</sup> âge (LTA)
- 53 Association Sportive et Culturelle (A S C)
- 55 Centre Nautique Drouais (C N D)
- 56 Société de pêche « SCI la Noë Robert »
- 57 L'Etoile de Marsaueux
- 58 Société de chasse

## 59 Urbanisme

## 61 Infos pratiques

## 64 Contacts

## Annonces

|                      |                        |                       |    |              |    |
|----------------------|------------------------|-----------------------|----|--------------|----|
| Gédia Energie        | 2 <sup>e</sup> de Couv | Bricomarché           | 42 | Lhermite     | 4  |
| Centrelec            | 2 <sup>e</sup> de Couv | Brosset               | 35 | LTE          | 7  |
| ACR                  | 12                     | Buquet                | 21 | Maharaux     | 48 |
| Alarme 28            | 14                     | Crédit mutuel         | 38 | Maini        | 24 |
| Albatre              | 50                     | Culligan              | 6  | Maury Hubert | 3  |
| Allain Valéry et ass | 42                     | Dreux Automobiles     | 15 | Musci ETP    | 55 |
| Auto Ecole Renaux    | 12                     | Garage de la Rocade   | 44 | P.C.S        | 50 |
| Bazemont Eric        | 38                     | Guillon               | 18 | P.G.S        | 8  |
| Benoist (fleurs)     | 21                     | Halle de Nogent       | 18 | T M Peinture | 57 |
| Bercher              | 34                     | La ferme Benoist      | 58 | Teixeira     | 26 |
| Bois des Louvières   | 38                     | Latour                | 32 | UD Energie   | 28 |
| Bosson Pascal        | 35                     | Les couloirs du temps | 37 |              |    |

Le Conseil Municipal remercie les annonceurs de ce bulletin.

Directeur de la publication : Commission information.

Rédaction : Equipe municipale ainsi que les rédacteurs des associations.

Coordination : Francine Fleury

1<sup>ère</sup> de couverture : Serge Fleury

Photos : Mairie et associations

Mise en page et impression :

ACR : 16, rue Jules Padeloup - 28100 Dreux

Tel. 02 37 42 89 14 - [www.acr-repro.com](http://www.acr-repro.com)



Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires



## Commissions

**Jean-Luc Hudebine Maire**

| 1 <sup>er</sup> ADJOINT<br>Jean-Claude GOYER                                           | 2 <sup>ème</sup> ADJOINT<br>Philippe POMMEREAU                                    | 3 <sup>ème</sup> ADJOINT<br>Muriel BRANDT                                                                                                         | 4 <sup>ème</sup> ADJOINT<br>Francine FLEURY                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>TRAVAUX - BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>                                                   | <b>BUDGET - FINANCES</b>                                                          | <b>SPORT - FÊTES - LOISIRS</b>                                                                                                                    | <b>BULLETIN MUNICIPAL</b>                                              |
| Joël AUGER<br>Christian GOUJEON<br>Gabriel PAIN<br>Eric PAPIN                          | Ludovic POIRIER<br>Joël AUGER<br>Dominique HÉBERT                                 | Marèva PORTENSEIGNE<br>Aurélia DAUBIN-LEFEVRE<br>Christian GOUJEON<br>Joël AUGER<br>Ludovic POIRIER<br>Virginie LOMBARD-MAURY<br>Dominique HEBERT | Mareva PORTENSEIGNE<br>Eric PAPIN<br>Gwénaël MARIE<br>Dominique HÉBERT |
| <b>VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>                                                      | <b>URBANISME</b>                                                                  |                                                                                                                                                   | <b>ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS</b>                                     |
| Gabriel PAIN<br>Christian GOUJEON<br>Gwénaël MARIE<br>Eric PAPIN<br>Ludovic POIRIER    | Joël AUGER<br>Christian GOUJEON<br>Gabriel PAIN<br>Eric PAPIN<br>Dominique HEBERT |                                                                                                                                                   | Gabriel PAIN<br>Eric PAPIN<br>Virginie LOMBARD-MAURY<br>Gwénaël MARIE  |
| <b>EAU - GAZ - ELECTRICITÉ</b>                                                         | <b>CIMETIÈRE</b>                                                                  | <b>DÉLÉGUÉE A L'AIDE SOCIALE</b>                                                                                                                  |                                                                        |
| Christian GOUJEON<br>Gabriel PAIN<br>Eric PAPIN<br>Dominique HEBERT<br>Ludovic POIRIER | Dominique HEBERT<br>Virginie LOMBARD-MAURY<br>Gabriel PAIN                        | Gwénaël MARIE<br>Mareva PORTENSEIGNE                                                                                                              |                                                                        |
| <b>SECRÉTARIAT</b>                                                                     | <b>GARDE-CHAMPETRE</b>                                                            | <b>EMPLOYÉS COMMUNAUX</b>                                                                                                                         |                                                                        |
| Julie SAGORY<br>Virginie MAHAUT                                                        | Thierry PATRIARCHE                                                                | Franck PATRIARCHE                                                                                                                                 |                                                                        |

## Syndicats intercommunaux

|                                                                  | Titulaire                                       | Suppléant         |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP)</b> | Jean-Luc Hudebine,<br>Éric Papin, Gwénaël Marie |                   |
| <b>Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SICA)</b>            | Francine Fleury                                 | Eric Papin        |
| <b>Syndicat Intercommunal SIE-ELY</b>                            | Jean-Claude Goyer                               | Dominique Hébert  |
| <b>Délégués conseillers Défense</b>                              | Jean-Claude Goyer                               | Christian Goujeon |
| <b>Agglo du Pays de Dreux</b>                                    | Jean-Luc Hudebine                               | Francine Fleury   |





Après un automne aux allures d'été indien, le froid s'installe peu à peu, les lumières et les décorations de Noël embellissent nos rues et nos maisons... C'est ainsi que 2018 se termine et s'ouvre sur une nouvelle année. En ce début 2019, je formule pour tous des vœux de solidarité, de santé, de petits bonheurs au fil des jours ! Malheureusement, la vie en décide parfois autrement, aussi mes pensées s'adressent d'abord à toutes les personnes qui, dans leur quotidien, souffrent d'une maladie, d'une absence ou qui se trouvent en difficulté.

À toutes nos associations, je souhaite, bien sûr, la réussite dans leurs projets, mais je voudrais d'abord remercier tous les bénévoles qui font un travail exemplaire. Vous êtes aussi des partenaires indispensables pour une municipalité. C'est grâce à vous que se tisse le lien social, culturel entre la population et toutes les générations.

Au personnel communal, j'adresse mes vœux de santé, de bonheur et de sérénité dans le travail. Je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir votre mission avec efficacité dans l'intérêt général et au service de tous.

A l'aube d'une nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets en cours ou à l'étude. Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, l'année 2018 a été riche en activités orientées principalement vers une maîtrise de nos consommations énergétiques.

- Une partie importante de notre éclairage public a été rénovée par l'installation de nouveaux éclairages LED moins gourmands en énergie.

- La salle Louis Pommereau a bénéficié d'importants travaux d'isolation, de remise aux normes incendie et handicapés et son mode de chauffage a été totalement repensé. (La réception des travaux est prévue début 2019).

- Hélas, nous avons dû déplorer, en 2018, de nombreux affaissements de caves, tant dans le domaine privé que public notamment rue de l'Éolienne et rue de Neaufle, nécessitant d'importants travaux de comblement et de remise en état qui ont impacté fortement notre budget (près de 60 000 € rue de Neaufle).

- La révision entamée de notre PLU a enfin pu reprendre après un an d'arrêt, l'Agglomération de Dreux ayant donné une priorité aux communes ne disposant pas encore de documents d'urbanisme.

Sans compter le traitement de la cavité rue de Neaufle, ce sont plus de 600 000 € (subventionné à 80%) qui auront été investis en 2018 sans recours à l'emprunt.

2019 sera une année moins gourmande en terme de gros investissements. Nous terminerons les dernières finitions des chantiers en cours, des travaux de voirie devront être réalisés et nous poursuivrons la rénovation de l'éclairage public.

Enfin la révision de notre PLU continuera. Nous connaissons déjà les contraintes qui nous sont imposées, notamment le plafond de 40 permis de construire qui nous sont alloués sur 10 ans !

Pour terminer, je remercie vivement tous les adjoints et tous vos conseillers municipaux pour leur disponibilité et leur implication dans les décisions qui leur incombent.

Merci à toute l'équipe du Bulletin municipal et aux nombreux annonceurs qui nous permettent de pouvoir vous présenter ce

**42<sup>ème</sup> Bulletin municipal.**

**Bonne année à toutes et à tous !**

*Jean-Luc Hudebine*

# TAXI MAURY

**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES  
AÉROPORTS - GARES**

 **06 22 85 10 00**

18, rue Maurice-Viollette 28500 LURAY



# LHERMITE

## Equipement Loisir



CHERISY

### Matériel pour espaces verts et voirie

Salle d'exposition de 700 m<sup>2</sup>  
5 mécaniciens et 2 magasiniers  
Ouvert du Lundi au Samedi  
08h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00  
(sauf du 01 novembre au 28 février,  
fermeture le samedi à 18h00)



LUISANT



JOHN DEERE

Kubota

STIHL®



HONDA

[www.lhermite-equipement-loisir.fr](http://www.lhermite-equipement-loisir.fr)

### DREUX :

Rue du Plateau - BP 50061  
ZA Croix de Raville - 28500 CHERISY

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

contact.cherisy@lhermite-el.fr

### CHARTRES :

Route d'Illiers (face au rond-point)  
2, rue Jean Perrin - 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

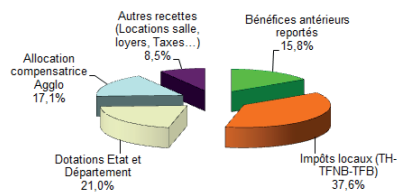
contact.luisant@lhermite-el.fr



## BUDGET

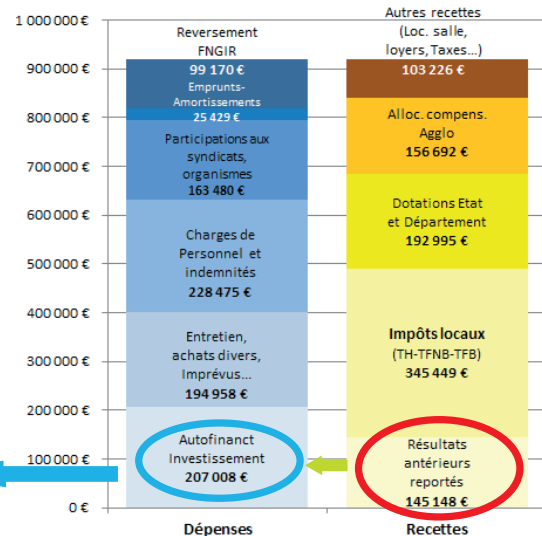
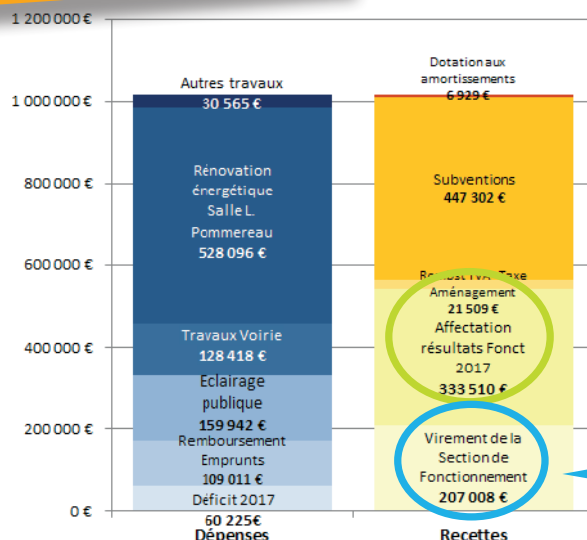
### Budget communal principal

En dépit d'une pression fiscale locale stable pour la troisième année consécutive (**taux d'imposition communaux inchangés**), les recettes directes sont en légère progression, notamment du fait de l'accroissement de la valeur locative des bases foncières, fixé par l'Etat et des nouvelles constructions. **Les impôts locaux représentent plus du tiers des recettes de fonctionnement** de la commune (37,6%).



**Des taux d'imposition inchangés en 2018:**  
 Taxe d'habitation : **11,92%**  
 Foncier bâti : **20,19%**  
 Foncier non bâti : **37,82%**

L'excédent de fonctionnement cumulé à la fin de l'exercice 2017 (478 657 €) a servi à couvrir le déficit d'investissement du même exercice, de **333 510 €** (Affectation des résultats 2017), le solde (**145 147 €**) contribuant à l'autofinancement des projets d'investissement pour 2018, pour un montant total de **207 008 €**.



### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2018, à la somme de **1 016 257 €** (voir ci-dessus).

L'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement, a permis d'engager en 2018, trois opérations d'investissement importantes :

- la rénovation énergétique et le changement du système de chauffage de la Salle Louis Pommereau,
- le remplacement d'une grande partie des lampes d'éclairage public par des lampes leds, moins consommatrices en énergie,
- les travaux de réfection de la voirie communale (impasse de la Mare, impasse de la Boulangerie, rue de Neaufle).

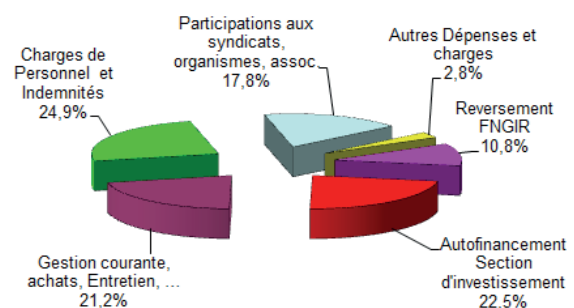
Ces investissements bénéficient de subventions de la Région, du Département et de l'Etat (60%, pour la rénovation énergétique de la salle, 70% pour le remplacement des lampes et 30% pour les travaux de voirie).

Avec une **épargne brute** d'environ 62 000 €, la **capacité de désendettement** de la commune est de **moins de 8 ans** (11 ans en moyenne pour les communes de la même strate). Deux emprunts importants se terminent en 2019 (annuité de 25 357 €, soit près de 25% des annuités d'emprunts).

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement de notre budget principal, s'équilibre pour l'année 2018, à la somme de **918 520 €** (Cf. histogramme ci-dessus).

Répartition des dépenses de fonctionnement



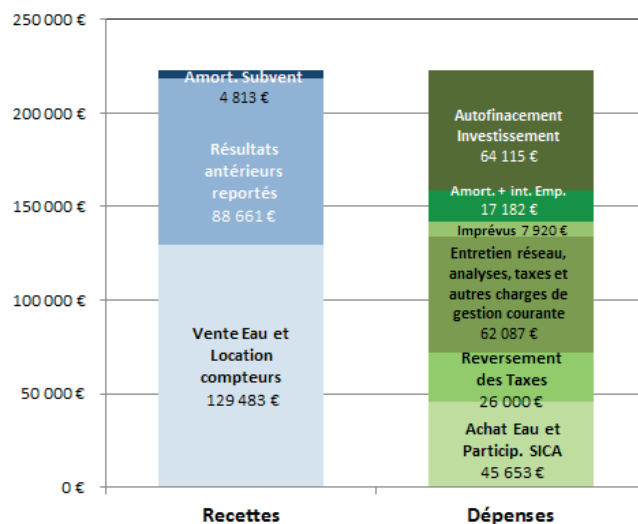


## Budget annexe de l'eau

### Budget d'exploitation (Fonctionnement)

Le budget **d'exploitation 2018** de notre régie de distribution de l'eau potable **s'équilibre à la somme de 222 957 €**, ce qui est stable par rapport à l'année 2017. L'excédent d'exploitation de l'exercice 2017, d'un montant de 117 174 € nous a permis en 2018, de faire face à l'augmentation des frais d'entretien, liée au vieillissement du réseau, aux nombreuses réparations suite à l'effondrement de caves ou aux fuites sur branchements et canalisations et de réaliser sur le budget d'investissement des travaux indispensables d'amélioration du réseau de distribution (suppression de branchements en plomb, remplacement de compteurs... (soit **64 115 € pour l'autofinancement des travaux d'investissement**).

Pour l'année 2019, le prix de l'eau (part communale) sera porté à **1,66 € / m<sup>3</sup>** (hors taxes FSIREP et Agence de l'eau), soit une augmentation de 3,1%. L'objectif est toujours d'atteindre à l'horizon 2020, un prix de 1,70 € / m<sup>3</sup>, en perspective de la reprise de la compétence eau au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020, par le SMICA (Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet) ou l'Agglomération du Pays de Dreux.

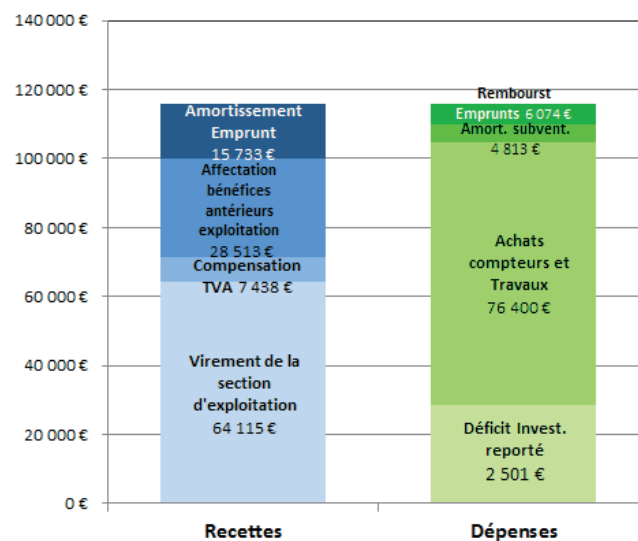


### Budget d'investissement

Le **budget d'investissement 2018** s'équilibre à la somme de **115 799 €**. Un montant de **76 400 €** a été provisionné, pour **l'achat de compteurs et la réalisation de divers travaux de modernisation de notre réseau de distribution**. Une partie de cette somme a été utilisée pour le remplacement de branchements en plomb par l'entreprise Maharaux.

Le solde de cette somme a servi à financer des forages et des injections de béton sous pression, afin de combler une cave affaissée, rue de Neauffle, dont le coût total s'est élevé à 59 727,12 € TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SPIE.

*Philippe Pommereau*



**Culligan**  
le meilleur de l'eau

La solution durable  
**CONTRE LE CALCAIRE !**

**CULLIGAN DREUX**  
13, rue Jules Pasdeloup  
les corallines - 28100 DREUX  
**02 37 50 22 71**

**CULLIGAN CHARTRES**  
20, avenue Gustave Eiffel  
Parc Atlantic - 28630 GELLAINVILLE  
**02 37 25 12 25**

CONCESSIONNAIRE CULLIGAN EXCLUSIF en Eure-et-Loir - [culligan28@orange.fr](mailto:culligan28@orange.fr) - [www.culligan.fr](http://www.culligan.fr)



## Assainissement

### SERVICES TECHNIQUES (DÉCHETS ; EAU ET ASSAINISSEMENT)

19 rue Jean-Louis Chanoine (zone de la Rabette) - 28100 Dreux  
Tél. : 02 37 64 82 00 puis ( tapez 1 pour déchets - tapez 2 pour eau/assainissement )

### Adresse utile

**SPL (Société publique Locale)**  
6 rue des Embûches 28100 DREUX  
Tél : 02.37.38.55.02

### CARACTÉRISTIQUES DES EFFLUENTS ADMISSIBLES

- Il est très important de ne pas encombrer le réseau principal d'assainissement par des serviettes hygiéniques, des lingettes, des serpillières, des bouchons en plastique etc.
- L'effluent devra contenir ou véhiculer une pollution compatible avec un traitement en station d'épuration biologique de type urbain. Le flux rejeté devra être compatible avec le flux acceptable à la station d'épuration.
- L'effluent sera rejeté à une température inférieure ou égale à 30°C.
- L'effluent sera débarrassé des matières en suspension, décantables ou précipitables qui, directement ou indirectement, après mélange avec d'autres effluents seraient susceptibles d'entraver le bon fonctionnement des ouvrages, de provoquer l'obstruction des canalisations et de nuire à la sécurité du personnel. L'effluent ne devra pas contenir de substance de nature à favoriser la manifestation de colorations ou d'odeurs. L'effluent ne renfermera pas de substances susceptibles d'entraîner la destruction de la faune et de la flore en aval des points de déversements dans le milieu récepteur.
- L'effluent devra être conforme au décret 2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants. Les établissements de santé relèvent des préconisations de la circulaire n°2001-323 du 9 juillet 2001.

**Merci de votre attention.**



## Entreprise d'Électricité Générale



### NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Installations et dépannages - Chauffage, VMC
- Entretien et maintenance industrielle - Alarme intrusion
- Installation de portails et portes basculantes ou sectionnelles compris automatisations
- Contrôles d'accès, régulation, domotique - Indice Qualifelec E2-C3

**L.T.E. SARL • Tél.02.37.34.07.88**  
10 rue Georges Charpak BP81073 28302 MAINVILLIERS CEDEX • Fax.02.37.35.23.13

www.lte.fr



## Éclairage public

La rénovation et l'amélioration de l'éclairage public par LED s'inscrivent dans la démarche du développement durable pour réduire la consommation énergétique. Investir dans cette technologie peu énergivore permet d'éclairer précisément et de supprimer des zones d'ombre ainsi que de réduire la consommation d'électricité. La déperdition de lumière diminue et notamment la pollution lumineuse vers le ciel, réduisant ainsi les effets nocifs sur la faune et la flore. Cette technologie permet aussi d'avoir un meilleur rendement de l'éclairage.

La couleur choisie de 4000K produit un éclairage proche de la lumière naturelle. Une consultation en procédure adaptée a été lancée par la commune. 6 entreprises ont répondu. La société VIALUM à Mézières-sur-Seine a été retenue.

Une subvention européenne a permis le remplacement et la mise en place de 178 points d'éclairages LED répartis en 17 luminaires routiers de type Stelium, 79 luminaires de style suspendu Beauregard II, 72 blocs optiques (qui ont remplacé les lampes dans les luminaires de style Beauregard II existants), 1 projecteur sur mât existant et le remplacement de 9 éclairages « boule » par des luminaires de style Beauregard II. Les tableaux de commande dans les armoires électriques ont tous été rénovés et équipés d'horloges astronomiques qui calculent tous les jours le coucher et le lever du soleil en fonction des coordonnées GPS.



**INSTALLATION - SAV**  
**CUISINES**  
**PROFESSIONNELLES**

**PG Services**

**02 37 34 92 67**

## Réseau d'eau

Plusieurs canalisations en plomb alimentant des compteurs privés ont été remplacées

Rue de Neaufle : la rupture d'une canalisation a provoqué un affaissement de la chaussée le dimanche 11 mars 2018 vers 10h00.



L'alimentation en eau fut coupée par M. Patriarche et l'entreprise Maharaux est intervenue rapidement. Une ouverture de tranchée d'une dizaine de mètres a été nécessaire pour enlever le tuyau de fonte cassé et boucher les deux extrémités de cette canalisation. La zone de travail fut sécurisée car un piler du portail de M. Bouland penchait sur la chaussée. L'alimentation d'eau a été remise en service vers 15h00 l'après-midi.

### EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison.

Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

Vous avez constaté que votre consommation a augmenté et vous ne savez pas l'expliquer ? Cela peut être dû à des changements récents dans votre logement, mais également à une fuite invisible.

Voici quelques informations et conseils pour vérifier simplement que votre installation n'a pas de fuite.

Vous pensez qu'il y a une fuite chez vous ? Pour en être sûr, vous pouvez vérifier grâce à votre compteur.

1. Effectuez un relevé de votre compteur.
2. Après quelques heures sans consommer d'eau (chasse d'eau, lave-vaisselle, lave-linge...) le mieux est de le faire de nuit.
3. Si les chiffres sont identiques, tout va bien. S'ils ont changé, il y a probablement une fuite.

### COMMENT LOCALISER UNE FUITE ?

- Fermez les robinets d'arrivée d'eau les uns après les autres et regardez les chiffres de votre compteur à chaque fois.
- Dès que les chiffres de votre compteur cessent de tourner, vous avez détecté le circuit où est située la fuite.

Si malgré tout vous n'arrivez pas à localiser la fuite, contactez votre plombier.

Vérifiez régulièrement vos chasses d'eau, cumulus, canalisations, raccordement avec joint, vérifiez le serrage (un serrage défectueux d'un joint provoque une fuite future très importante...).

### Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel

**Vous constatez une fuite avant compteur ou toute trace d'humidité, de remontée d'eau sur le sol, sur le trottoir ou la voirie : prévenez la Mairie le plus rapidement possible.**





## Bâtiment Communal

**Salle polyvalente Louis Pommereau** : d'importants travaux **de rénovation énergétique**, d'extension-restructuration, de mise en conformité, d'accessibilité et d'incendie sont en cours.

Les travaux ont commencé en septembre par les extensions de la cuisine, de la réserve et du local technique. A l'intérieur : ont été démontés tous les plafonds, de l'isolation et les murs de la cuisine se retrouvent nus de leur carrelage de faïence. Des portes ont été percées, d'autres condamnées. En octobre l'isolation et les tubes de chauffage ont été posés. Début novembre les fenêtres arrivent et débute leur pose sur l'extension de la cuisine. L'ossature métallique des plafonds est finie et les plaques de placoplâtre sont posées, l'isolation extérieure se termine. A cette mi-novembre les travaux avancent suivant le planning mais l'échéance va vite arriver, nous espérons qu'il n'y aura pas de retard dans les travaux.



Ouverture ancienne cuisine et extension



Extension cuisine



Gaine de chauffage



Isolation et nouvelle fenêtre



Isolation grande salle



Isolation extérieure



## Voirie

Les travaux de réfection de voirie prévus pour la rue de Neaufle, impasse de la Boulangerie et l'impasse de la Mare se feront en 2019.

Les travaux n'étant pas commencés en décembre nous ne souhaitons pas qu'ils soient réalisés en hiver à cause du risque de gel.

### Tassement de cave.

Une cavité s'est effondrée **rue de l'Éolienne** à Marsaueux au niveau du n°3. Ce qui a engendré l'effondrement d'une profondeur de 3 mètres sur la chaussée. La route est interdite à la circulation, le département a constaté l'état de cet effondrement et a sécurisé les lieux. Les conduites d'eau et d'assainissement se trouvent dans



le vide. La conduite d'eau se situant au centre de l'effondrement a été remplacée par un tuyau en PE. Un contrôle du conduit d'eau pluviale a été effectué en passant une caméra, aucun désordre n'est constaté. La partie visible est comblée par un coulis de ciment, des forages de 15 mètres de profondeur sont effectués pour trouver un fond dur et voir si un vide subsistait sous la chaussée. Ces forages sont équipés de tubes d'injection. Les sondages révèlent un terrain très décompacté : des injections de coulis de ciment ont



été réalisées par pression dans les forages afin de combler tous les vides se trouvant dans cette zone. Le revêtement de chaussée est réalisé courant novembre et la route réouverte à la circulation.

**Rue de Neaufle :** le dimanche 11 mars, vers 10 heures, un trou se forme et juste à côté la chaussée s'affaisse de 50 centimètres. Une importante fuite d'eau emporte la terre mais aucune cavité n'est apparente. L'entreprise Maharaux arrive rapidement sur les lieux.



M. Patriarche ferme l'eau du secteur de la rue de la Libération, de la place St Vigneron et de la rue de Neaufle. La remise en eau a été faite l'après-midi vers 15 heures.

Avant l'intervention de l'entreprise Maharaux, il a fallu sécuriser la zone de travail; un pilier de M. Bouland menaçait de s'effondrer. Une tranchée d'une douzaine de mètres fut ouverte pour découvrir la canalisation; celle-ci était cassée en trois endroits. Après, il y a eu le travail des experts pour le compte des assurances, des riverains et de la commune. A la suite de leur conclusion, des sondages de 10 mètres de profondeur ont été réalisés pour définir l'état du terrain : une cavité se trouve sous la chaussée affaissée à 8 mètres



de profondeur, le reste du terrain est très décompacté.

Suite à ce diagnostic, des devis ont été établis pour combler cette cavité et stabiliser le terrain.

Dans un premier temps un coulis de béton a été mis dans le trou pour stabiliser le terrain et permettre l'accès à la foreuse.

Il a été réalisé 10 forages équipés pour injection, un des forages se rebouchait après chaque extraction et a fini par effondrer la cavité. Cet effondrement a été comblé par un coulis de ciment suivi d'injections de ciment jusqu'à saturation du terrain.

Il faudra remettre la conduite d'eau en place et supprimer l'affaissement de la canalisation d'eaux usées pour refaire ensuite la chaussée sur cette partie dégradée.

*Jean-Claude Goyer*



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

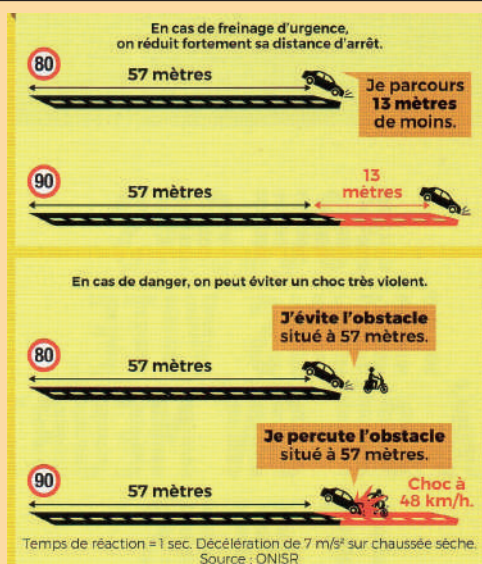


### ROULONS MOINS VITE LÀ OÙ ON MEURT LE PLUS.

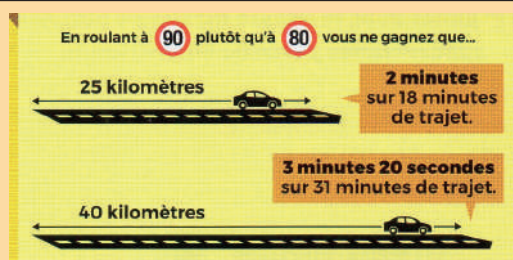
55% des accidents mortels se produisent sur les routes à double sens sans séparateur central.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la vitesse maximale autorisée sur ces routes passe de 90 à 80 Km/h.

#### DES DISTANCES DE FREINAGE PLUS COURTES



#### PEU DE DIFFÉRENCE DANS LES TEMPS DE TRAJET



### QUAND LA VITESSE BAISSÉ, LA MORTALITÉ BAISSÉ

« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année »

Selon une étude menée par une équipe d'accidentologues indépendants en 2013.

Consultez l'étude complète sur :  
[www.conseil-national-securite-routiere.fr](http://www.conseil-national-securite-routiere.fr)  
[Securite-routiere.gouv.fr](http://Securite-routiere.gouv.fr)



IMPRIMERIE & CRÉATION GRAPHIQUE



Logos, flyers, cartes de visite, dépliants, poster, brochures, calendriers, faire-part, reliures, tampons, tirage de plans...

16, rue Jules Pasdeloup - 28100 DREUX

[contact@acr-repro.com](mailto:contact@acr-repro.com)

02 37 42 89 14

[www.acr-repro.com](http://www.acr-repro.com)

### CENTRE DE CONDUITE ET DE SECURITE



**école de conduite**  
**Pascal RENAUX**

Galerie Jeanne D'Arc - Place Mésirard - 02 37 46 39 11

[autoecolerenauxvigeon@orange.fr](mailto:autoecolerenauxvigeon@orange.fr)



## CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS REFLEXES !

### AU QUOTIDIEN

#### PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oeilleton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

#### SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

#### SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

### AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.





Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr) > Rubrique Vous aider

- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

## EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenir immédiatement la police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

## AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

## UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur

internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

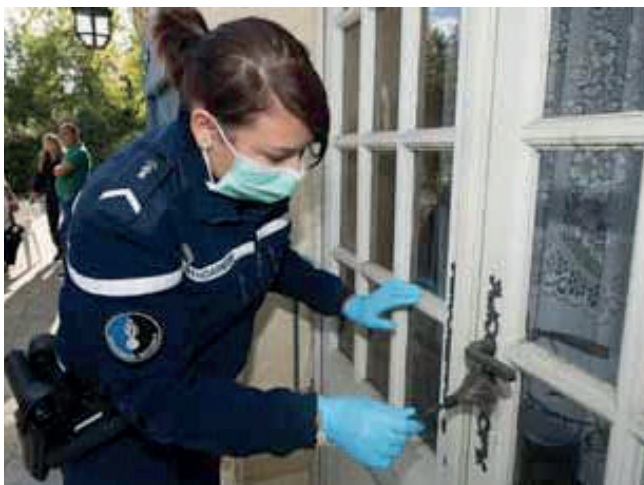
- Free Mobile : 32 44

- Orange : 0 800 100 740

- SFR : 10 23

Votre brigade de gendarmerie :

DREUX N° tel : 02.37.38.57.30



*Au service de votre sécurité depuis + 37 ans...*

*C'est une garantie !*



Automatisme de portail DAITEM

Surveillance vidéo, Coffre fort et Interphone sans fil.

**Alarme sans fil DAITEM**  
Insensible à la foudre  
Fabrication française  
Garantie 5 ans



Alarmes et automatismes  
de la maison



Place Rotrou - DREUX - ☎ 02 37 42 09 50 - E-mail : [alarme28@wanadoo.fr](mailto:alarme28@wanadoo.fr)





## Plan Communal de Sauvegarde

# P.C.S.

**"S'organiser pour être prêt"**

### La loi de modernisation de la sécurité civile

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13, et par son décret d'application n°2005-1156 du 13 septembre 2005.

Il a vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PCS doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de "gérer les crises" éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents "courants" (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau, gaz...), problèmes sanitaires.

Avant la loi de 2004, dans le domaine de la sécurité civile, l'échelon communal avait en effet longtemps été délaissé. L'organisation générale de la sécurité civile reposait essentiellement sur les moyens de secours départementaux, zonaux ou nationaux coordonnés par les différents plans de secours, notamment le plan ORSEC. Durant ces dernières années, cette organisation avait montré ses faiblesses, notamment parce que l'organisation de l'échelon communal faisait défaut.

En mettant en place une organisation communale, le but pour le maire est de supprimer les incertitudes, les actions improvisées, en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer les problèmes qui ne sont pas habituels.

**Le plan communal de Sauvegarde P.C.S sera opérationnel en 2019.**

Pour vous prévenir le plus rapidement possible en cas d'événement de sécurité civile nous avons besoin de vos adresses mail, de vos numéros de téléphone fixe et portable.

Vous pouvez les renseigner à la mairie par mail à l'adresse suivante : [mairie.mezieres-marsaubeux@wanadoo.fr](mailto:mairie.mezieres-marsaubeux@wanadoo.fr) ou lors de votre passage en mairie ou à la poste.

**Merci pour tous ces renseignements utiles pour la mise en place du P.C.S**

**ÉLECTRIQUE & TELLEMENT PLUS**

4 roues motrices  
Électrique jusqu'à 135 km/h\*\*  
Autonomie électrique : 45 km\*  
Émissions de CO<sub>2</sub> : 46 g/km\*  
Capacité de traction : 1,5 tonne

**MITSUBISHI OUTLANDER PHEV**

**MITSUBISHI MOTORS**  
Drive your Ambition\*

\*Dépassez vos ambitions. \*\*Sur circuit uniquement. \*\*\*Selon normes WLTP  
Valeurs WLTP selon règlements (EC) 715/2007 et (EU) 2017/1347  
Consommation normalisée Outlander Hybride Rechargeable (l/100 km) : 2,0. Émissions CO<sub>2</sub> (g/km) : 46.

Retrouvez-nous sur Facebook : [facebook.com/MITSUBISHI.DREUX](https://www.facebook.com/MITSUBISHI.DREUX) MAAF recommande **MOTUL** [www.mitsubishi-motors.fr](http://www.mitsubishi-motors.fr)

**DREUX AUTOMOBILES : 6 Bd de l'Europe - 28500 VERNOUILLET - 02 37 38 94 00**

[www.groupe-berteaux.fr](http://www.groupe-berteaux.fr) [facebook.com/MITSUBISHI.DREUX](https://www.facebook.com/MITSUBISHI.DREUX) **Groupe Berteaux AUTOMOBILES**



## Informations municipales

### BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.



**Les travaux de bricolage et de jardinage** réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30.** (Arrêté municipal du 12/07/1990)

### CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(Arrêté municipal du 08/10/81995)



Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



### CHIENS QUI ABOIENT DE JOUR OU DE NUIT

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour ou de nuit constituent une gêne avérée pour le voisinage, ils aboient aussi parce qu'on les place dans des situations où ils peuvent le faire. Et très souvent parce que leur maître ne leur a pas appris à se taire, quand ce dernier ne les encourage pas involontairement dans ce travers.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène, et...). Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (**article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique**).

→ Prévenir par courrier

→ Constater ou faire constater les faits

Le plus souvent, votre voisin prendra alors les mesures nécessaires une fois mis devant le fait accompli (dressage, collier-anti-aboiement, dog sitting...).

### CIRCULATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Elle est interdite (sauf pour les riverains) sur :

- Cr 36 dit des côtes de la Noë Robert
- CR 25 dit des Bastes
- CR 37 dit des Bois des Côtes
- CR 58 dit des Folies
- CR 18 de Marsauceux à Prémont jusqu'au CD308

(Arrêté municipal du 08/07/1997)

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer, de désherber, de nettoyer les trottoirs et les caniveaux ou de faire réaliser ce travail par une entreprise, afin de les maintenir dans un parfait état de propreté. De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Pour éviter les glissades en cas de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).



## DÉPOT DE DÉTRITUS

Tout dépôt de débris est interdit sur les terrains et chemins communaux ainsi que dans les bois et terrains privés. Des déchetteries sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.



## ASSAINISSEMENT

Avant d'effectuer votre branchement d'assainissement vous devez faire une demande à l'agglomération du pays de Dreux.

## RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé pour les eaux de pluies de voirie.

**Tout autre rejet n'est pas autorisé.**

**La gestion des eaux pluviales privée doit se faire sur votre propriété**

## A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur électrique par la SICA-ELY, le gaz par GEDIA et le compteur d'eau par la mairie.

## EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

« J'ai l'impression d'avoir une fuite d'eau »

Comment le vérifier rapidement ?

Vous pouvez procéder à un test très simple : dans la journée ou la nuit, vérifiez que tous vos robinets et machines consommant de l'eau sont à l'arrêt. Ensuite, notez ce qu'indique l'index de votre compteur (les derniers chiffres qui affichent votre consommation en litres).

Quelque temps après, vérifiez que ces chiffres n'ont pas changé. Si les chiffres sont plus élevés, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Vérifiez les robinets qui gouttent ou plus, votre chasse d'eau (quelques gouttes d'eau finissent par faire des mètres cubes).

Il vous appartient de surveiller régulièrement votre compteur et d'engager les travaux d'éventuelles réparations.

**Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.**

## DÉRATISATION

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives de lutte contre l'infestation.



Les habitations et le matériel peuvent être endommagés par les rongeurs : rats et souris.

## Rongeurs domestiques

→ Dommages causés par les rongeurs

Les rongeurs provoquent de nombreux dommages :

◆ coupure de fils électriques susceptibles de provoquer des incendies, trous, surfaces souillées d'urine et de déjections, tuyaux de ventilation troués et souillés, détérioration des systèmes de chauffage, vecteurs de maladie.

→ Points de vigilance du bâti

Il faut soupçonner une infestation par des rats ou des souris lorsque l'on entend durant la nuit des bruits de trottement et de grattage dans les murs ou que l'on trouve des objets rongés ou mordillés ou des emballages de produits alimentaires endommagés. La présence de déjection et d'urine, de terriers ou de trous dans les murs des fondations sont des signes d'infestation.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Les déchets dits « verts » issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbres, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.



En application de l'annexe 11 de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardin et parcs relèvent de la catégorie de déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers

et assimilés. En conséquence, **dès lors que ces déchets verts sont produits par les ménages, leur brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.** Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante.

Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente !

Les expositions répétées à des niveaux modérés de particules dans l'air peuvent avoir un impact sanitaire.

Jean-Claude Goyer



## Naissances



|                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| <b>Simoes da Rocha</b> Arthur..... | 5 février    |
| <b>Millet</b> Léo.....             | 6 février    |
| <b>Ternisien</b> Jade .....        | 10 février   |
| <b>Altadill Sola</b> Aylane .....  | 25 février   |
| <b>Aubouet</b> Malo.....           | 29 mai       |
| <b>Laloum</b> Loëlia .....         | 29 mai       |
| <b>Niakate</b> Ilian.....          | 25 juin      |
| <b>Carroll Gouard</b> Nolan.....   | 6 septembre  |
| <b>Lokhun</b> Alaïna .....         | 14 septembre |
| <b>Chesneau</b> Robin .....        | 17 septembre |
| <b>Trebel</b> Lisa .....           | 12 octobre   |
| <b>Guilbeaud Douine</b> Mia.....   | 3 novembre   |

## Décès



|                                                        |             |
|--------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Renard</b> Simone, épouse <b>Lecars</b> .....       | 3 janvier   |
| <b>Zidi</b> Mohammed.....                              | 5 janvier   |
| <b>Lebert</b> Monique, épouse <b>Personnet</b> .....   | 9 février   |
| <b>Joly</b> Monique, épouse <b>Legeay</b> .....        | 15 mars     |
| <b>Benahmed</b> Hassan .....                           | 22 avril    |
| <b>Giroux</b> Marie, épouse <b>Gervais</b> .....       | 30 juillet  |
| <b>Guillemain</b> Nicole, épouse <b>Jallu</b> .....    | 7 août      |
| <b>Bianquis</b> Roger .....                            | 23 août     |
| <b>Duquéroix</b> Marcelle, épouse <b>Thinard</b> ..... | 26 octobre  |
| <b>Brandt</b> Georges.....                             | 20 novembre |

## Mariages



|                                                                   |          |
|-------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Guérin</b> JérémY et <b>Louchart</b> Sylvaine .....            | 14 avril |
| <b>Knipper</b> Cyril et <b>Perreault-Bernard</b> Tina-Lissa ..... | 26 mai   |

## POMPES FUNÉBRES

**Georges GUILLON**



Agréé  
par la  
Préfecture

Organisation  
et contrats d'Obsèques

### FUNERARIUM

1 rue des Eparges (face à la gare) 28100 DREUX  
Tél. 02 37 50 11 21

Impasse des Gravieres Brissard 28410 ABONDANT  
Tél. 02 37 48 73 49



Mardi au Samedi  
8h30 à 12h30  
15h à 19h

Dimanche  
9h à 12h30



*Corbeilles de fruits et plateaux de fromages*

rejoignez-nous sur



28 rue du Général de Gaulle  
28210 Nogent le Roi

Tel : 02 37 51 14 06



## ATTENTION AU STATIONNEMENT

**Le décret n°2015-808** relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos. Parmi celles-ci, la création **d'un nouvel article dans le code de la route** qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants». Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- dans une voie de bus
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- sur les passages piétons
- sur les voies vertes et pistes cyclables
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- au droit des bouches d'incendie
- et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ». (En prenant bien sûr toujours garde à ne pas gêner la circulation des piétons !).

**Les contrevenants resteront redevables de l'amende à 135 € au titre de la contravention pour «stationnement gênant».**

## Tarifs de location de la salle Polyvalente Louis Pommereau

Les tarifs de la salle Louis Pommereau, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 sont les suivants :

|                                                                               | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------|
| « Grande salle » location 24 heures                                           | 202 €   | 386 €        |
| « Grande salle » location week-end 48 heures                                  | 314 €   | 603 €        |
| « Grande salle » Vendredi 15h30 au samedi 9h00                                | 101 €   | 193 €        |
| « Cuisine » location 24 ou 48 heures                                          | 95 €    | 134 €        |
| « Petite salle (1 ou 2) » location 24 heures                                  | 75 €    | 135 €        |
| « Petite salle (1 ou 2) » location week-end 48 heures                         | 148 €   | 271 €        |
| « Chauffage grande salle » 24 heures (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril) | 81 €    | 81 €         |
| « Chauffage grande salle » 48 heures (du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril) | 162 €   | 162 €        |
| « Chauffage petite salle » 24 heures (du 1 <sup>er</sup> oct. au 30 avril)    | 53 €    | 53 €         |
| « Chauffage petite salle » 48 heures (du 1 <sup>er</sup> oct. au 30 avril)    | 106 €   | 106 €        |
| « Vin d'honneur » grande salle                                                | 120 €   | 203 €        |
| « Vin d'honneur » petite salle (1 ou 2)                                       | 62 €    | 104 €        |

*Le montant de la caution est fixé à 1000€.*

*Le chèque et une attestation d'assurance de la personne responsable de la location devront être fournis pour la remise des clés.*



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

|                |                                                 |                               |
|----------------|-------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>SAM. 19</b> | Étoile de Marsauceux-Galette et soirée Fifa     | 15h00 Centre nautique drouais |
| <b>DIM.27</b>  | SCI Etang de la Noë Robert - Assemblée générale | 10h00 Mairie de Mézières      |

## FÉVRIER

|               |                                                 |                             |
|---------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>SAM.23</b> | Union des propriétaires- Repas de fin de chasse | 12h00 Salle Louis Pommereau |
|---------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|

## MARS

|                |                                                 |                             |
|----------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>VEND.08</b> | Amicale RP - Soirée déguisée                    | 17h30 Salle Louis Pommereau |
| <b>DIM.10</b>  | Étoile de Marsauceux-Loto                       | 13h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>JEU.14</b>  | Loisirs 3 <sup>ème</sup> âge-Repas              | 12h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>DIM.24</b>  | Loisirs 3 <sup>ème</sup> âge-Concours de belote | 13h30 Salle Louis Pommereau |
| <b>SAM.30</b>  | Étoile de Marsauceux- Soirée club avec repas    | 19H00 Salle Louis Pommereau |

## AVRIL

|               |                                                         |                             |
|---------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>SAM.06</b> | P2M-La voix des champs                                  | 15h30 Église de Mézières    |
| <b>DIM.28</b> | APEL St Martin-Ste Agnès- Marche ludique et énigmatique | 13h00 Salle Louis Pommereau |

## MAI

|                |                                                        |                                     |
|----------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>MERC.01</b> | SCI Étang de la Noë Robert-Lâcher de truites           | 08h00 Etang de la Noë Robert        |
| <b>MERC.01</b> | Amicale du R P - Foire à la puériculture               | 08h00 à 18h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>MERC.08</b> | Armistice 1945 - Cérémonie                             | 11h00 Cimetière                     |
| <b>VEND.17</b> | Amicale du R P-Visite et « Troc jardin »               | 17h00 École de Marsauceux           |
| <b>SAM.18</b>  | C.N.D. Fête du plan d'eau                              | Plan d'eau Mézières                 |
| <b>DIM.19</b>  | C.N.D. Fête du plan d'eau                              | Plan d'eau Mézières                 |
| <b>DIM.19</b>  | Dreux cyclo club-Championnat départemental de cyclisme | 13h00 à 18h00 Marsauceux            |
| <b>VEND.31</b> | Amicale RP-Théâtre Atelier de la grange                | 20h30 Atelier de la grange          |

## JUIN

|               |                                                         |                                     |
|---------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>SAM.01</b> | Amicale RP- Théâtre Atelier de la grange                | 20h30 Atelier de la grange          |
| <b>DIM.02</b> | Amicale RP- Théâtre Atelier de la grange                | 16h00 Atelier de la grange          |
| <b>JEU.06</b> | Réunion club – Loisirs troisième âge- Buffet froid      | 12h00 Salle Louis Pommereau         |
| <b>SAM.08</b> | ASC Mézières- Sport en famille                          | 10h00 à 17h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>DIM.09</b> | Étoile de Marsauceux-Fête du club et Assemblée générale | 10h00 /16h00 Stade Robert Papin     |
| <b>SAM.15</b> | P2M : journée Patrimoine de Pays                        | 10h00 /18h00 Salle Louis Pommereau  |
| <b>DIM.16</b> | P2M : journée Patrimoine de Pays                        | 10h00 /18h00 Salle Louis Pommereau  |
| <b>VEN.21</b> | OGEC St Martin-Ste Agnès - Kermesse                     | 14h00 Salle Louis Pommereau         |
| <b>DIM.23</b> | Étoile de Marsauceux-Foire à tout                       | 08H00 à 18h00 Stade Robert Papin    |
| <b>VEN.28</b> | Amicale du RP–Kermesse                                  | 18h00 École de Marsauceux           |
| <b>DIM.24</b> | Amicale du RP– Théâtre Atelier de la grange             | 20h30 Salle Louis Pommereau         |
| <b>SAM.29</b> | Amicale du RP- Théâtre « Les vrais semblants »          | 20h30 Salle Louis Pommereau         |
| <b>DIM.30</b> | Amicale du RP- Théâtre « Les vrais semblants »          | 15h00 Salle Louis Pommereau         |





## JUILLET

**DIM.14** Fête nationale - Mairie

## AOÛT

## SEPTEMBRE

|                  |                                                                |                                     |
|------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>VEN.06</b>    | Société de chasse Union des propriétaires – Assemblée générale | 19h00 Salle Louis Pommereau         |
| <b>SAM.14</b>    | P2M-La voix des champs-Journée chorale                         | Salle Louis Pommereau               |
| <b>SAM.14</b>    | P2M-Journées européennes du patrimoine                         | 09h00 à 20h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>DIM.15</b>    | P2M-Journées européennes du patrimoine                         | 09h00 à 20h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>VEN.20/27</b> | Bibliothèque « Au coin du livre »-Exposition de grenouilles    | Mairie-salle d'exposition           |

## OCTOBRE

|               |                                                       |                                 |
|---------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>VEN.04</b> | Bibliothèque « Au coin du livre »- Assemblée générale | 20h30 Mairie-Salle d'exposition |
| <b>VEN.18</b> | Amicale du RP-Visites et « Troc jardin »              | 17h00 École de Marsaubeux       |
| <b>JEU.31</b> | Amicale du RP-Soirée Halloween                        | 18h00 Salle Louis Pommereau     |

## NOVEMBRE

|               |                                |                             |
|---------------|--------------------------------|-----------------------------|
| <b>LUN.11</b> | Armistice 1918 - Cérémonie     | 11h00 Cimetière             |
| <b>DIM.17</b> | Amicale du RP-Foire aux jouets | 08h00 Salle Louis Pommereau |

## DÉCEMBRE

|                |                                                 |                             |
|----------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>DIM.01</b>  | Étoile de Marsaubeux-Loto                       | 13h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>DIM. 08</b> | Loisirs 3 <sup>ème</sup> âge-Concours de belote | 13h00 Salle Louis Pommereau |
| <b>SAM.14</b>  | Arbre de NOEL - Mairie                          | 14h00 Salle Louis Pommereau |

### LA VOIX DES CHAMPS :

répétition tous les mardis de 20h00 à 22h30. Charpont (salle de la mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> mars). Salle Louis Pommereau à partir de mars.

*Qualité Tradition*  
AU CŒUR DE LA FRAICHEUR



*Buquet & Fils*  
Tél. 02 37 43 70 01

3, rue Charles-de-Gaulle - CHERISY

**ARTISAN**  
**BOUCHER - CHARCUTIER**  
Viandes de 1<sup>er</sup> choix



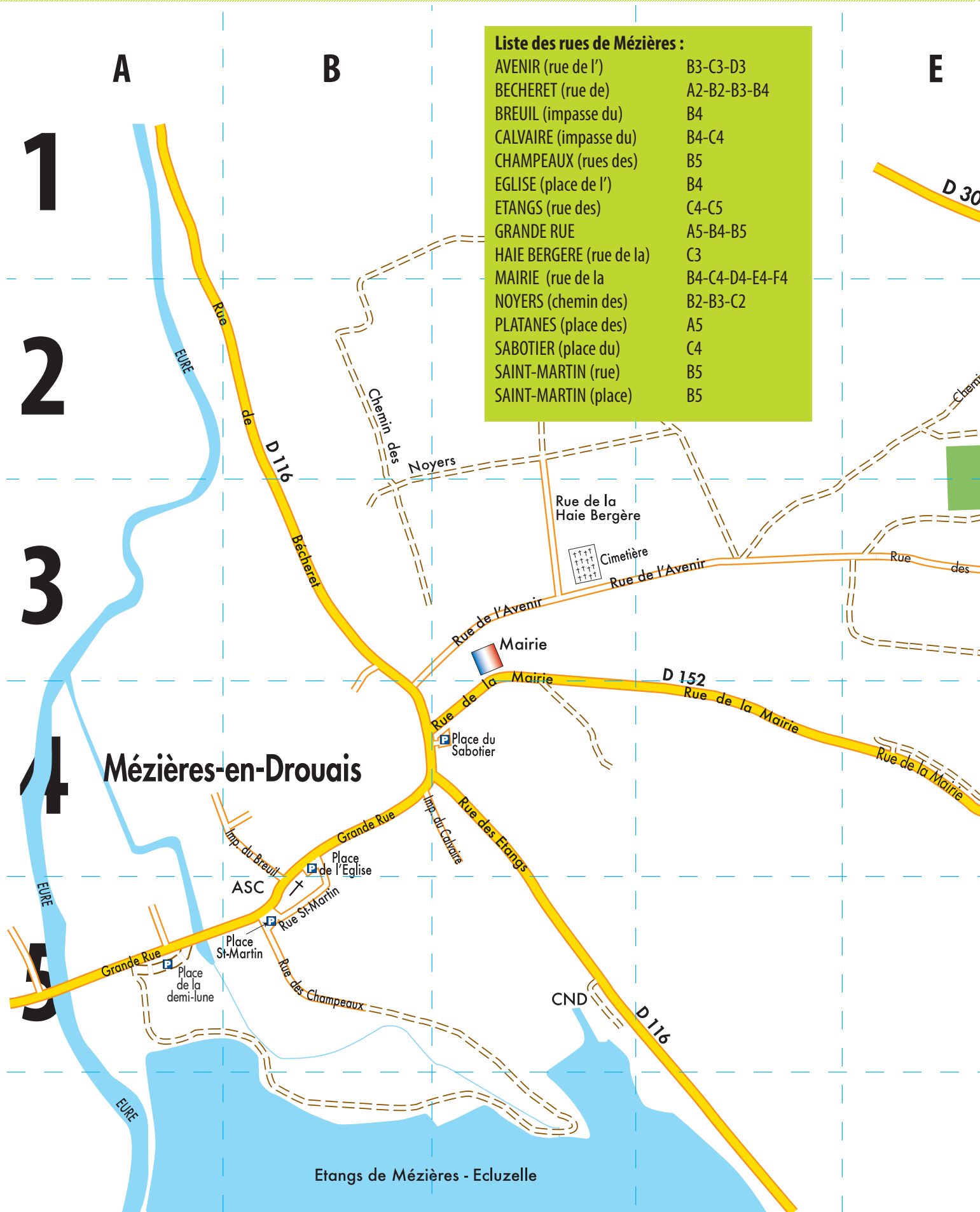
*Benoist*



**Toutes compositions florales:**  
**Deuil, Mariage, Naissance etc...**

**41, rue St-Martin - 28100 DREUX**  
**7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX**

**Tél. : 02 37 50 01 99**







**SARL G. MAINI**  
marbrerie pompes funèbres

1, Chemin du cimetière  
28210 NOGENT-LE-ROI - 02 37 51 44 26  
31, avenue Kennedy (face à l'hôpital)  
28100 DREUX - 02 37 46 86 26  
1, rue Marc Chappey  
28500 VERNOUILLET - 02 37 42 46 19

**TRAVAUX DANS  
TOUS CIMETIÈRES**

Caveaux - Monuments  
Fleurs naturelles et artificielles  
**FUNÉRARIIUM**  
Rue Louise Michel - Les Corvées  
28500 VERNOUILLET

**CONTRATS OBSEQUES**  
Organisation complète d'obsèques  
*Un service familial  
dans le respect des traditions*

**SARL DUROCASSES**  
marbrerie pompes funèbres

59, rue de Billy - 28100 DREUX

 **02 37 46 02 02**

Face cimetière ancien

- ⇒ TRAVAUX DANS TOUS  
CIMETIÈRES
- ⇒ CONTRATS OBSEQUES
- ⇒ FLEURS NATURELLES  
ET ARTIFICIELLES
- ⇒ FUNÉRARIIUM
- ⇒ 24h/24 et 7 Jours/7



# SAS CRÉMATORIUM DE VERNOUILLET

Représentée par M. MAINI Florian

Rue de la Briqueterie

28500 VERNOUILLET

Tél. 02 37 42 98 14 - Fax 02 37 46 31 60



## Un peu de notre histoire

Deux rivières principales, l'Eure et le Loir, ont donné leur nom à notre département créé probablement en 1790, à partir de l'Orléanais et de la Normandie.

L'histoire, lointaine, de cette région où nous avons notre demeure, nous révèle la présence d'un peuple envahisseur : les grecs l'appelaient les « Celtes », Jules César les nomma les Gaulois.

Parmi les peuplades gauloises, l'une des plus célèbres fut celle des Carnutes ; ils laissèrent leur nom au pays chartrain. Des Carnutes dépendaient les Durocasses, d'où le nom de Dreux.

Avant la domination romaine, les Gaulois formaient des petites républiques avec leurs lois, leurs coutumes ; l'autorité résidait souvent entre les mains des Druides.

Après la présence romaine, d'autres envahisseurs surgissent. . . mais ceux-là s'appelaient les Francs...

M. Garnier

## Un habitant du village pendant la guerre de 1914/18



Auguste Bordinat, mon arrière-grand-père, est né le 16 mai 1887 à Menetou Ratel dans le Cher. Après s'être marié le 12 octobre 1912 avec Eugénie Guillot, il a été embauché au moulin de Mézières. Engagé volontaire, il arriva sur le front en 1916 à Verdun et vécut ensuite toutes les grandes batailles: la Somme, l'attaque des Jumelles d'Ornes, la Bataille de l'Oise... Démobilisé il rentra au pays en 1919 où il reprit la ferme de ses beaux-parents avant de racheter le café de Marsauceux en 1930.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Un soldat de plus qui aura sacrifié plusieurs années de sa vie pour servir son pays en emportant avec lui ce qu'il aura vécu de ces tristes années. Auguste a effectivement été très discret en parole sur ce qu'il a pu vivre durant cette guerre mais il a trouvé son exutoire en couchant son histoire sur le papier. A l'aide de ses carnets de notes, il écrit ses mémoires de guerre à son retour en 1919. Au-delà des descriptions de ces déplacements et combats, il dévoile ses sentiments au fil des jours. En voici quelques extraits.

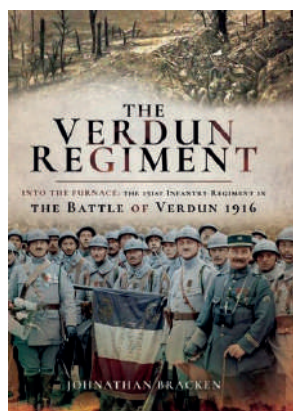
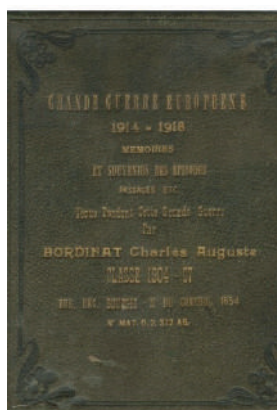
20 mai 1916, Verdun :

*« Ce qui était prévu arriva à 6h du matin. Nous sommes alertés, notre bataillon 1er était dit-on anéanti et ordre nous était donc donné d'aller prendre sa place dans le plus bref délai.(...) J'allais donc pour la première fois faire connaissance de ce Mort-Homme tant parlé et partager souffrances et dangers, comme tous. (...) Et, Dieu, quel silence, personne ne cause, ne se plaint, à quoi pense-t-on, on ne saurait le dire. Bien des choses hélas, et moi, comme novice, je regarde d'un œil inquiet les fusées éclairantes, le ciel en est illuminé. Toutes ces choses sont nouvelles pour moi, ce qui me rappelle ces fêtes du 14 juillet au pays. (...) Alors commence pour nous la danse infernale, ce marmitage effroyable.*

*A quelle souffrance est vouée une vie humaine dans des circonstances physiques et morales pareilles. Pour moi, ce fut la soif dans cette période.(...)Tous les combattants sont là, attendant la mort sous cet enfer et, vers 8h, le soleil commence à chauffer, et la canonnade reprend de plus belle des deux côtés. C'est un bruit assourdissant de miaulement et, par ce temps sec, la fumée mêlée avec la poussière forme un nuage opaque qui nous prend à la gorge, d'un goût âcre qui nous donne la soif avec rien à boire. Si seulement on avait encore de l'eau ! Et de plus en plus ce mal se fait sentir. Vers midi on est assommés par le soleil et en plus l'odeur putréfiée des cadavres autour de nous nous incommode fortement. Mais que faire ? C'est le martyre qui redouble cette soif, quelle terrible maladie et que ne donnerait-on pas pour avoir un peu d'eau. Moi et mes camarades, nous prenons un peu d'alcool de menthe envoyé, dans un petit colis récent,*



*par celle qui en ce moment doit aussi maudire ceux qui ont déchaîné cette horrible chose qu'est la guerre actuelle. Nous nous mouillons les lèvres déjà fiévreuses, ce qui contribue davantage à notre soif. Bref, on recommence tout de même, si bien que le soir le flacon était vide. Ma pitié pour mes pauvres compagnons m'en avait réduit au rang de tous et maintenant je ne possède plus rien pour apaiser ces lèvres brûlantes. Nous attendons maintenant la grande nuit et une accalmie si possible de l'artillerie pour tâcher d'avoir de l'eau, mais hélas nous sommes déçus, la mitraille au contraire redouble d'intensité. Et qui donc oserait parcourir ces 1500m, nous dit-on, pour aller à Chattancourt à une fontaine ou source et comment trouver où l'on risque après 10m d'être tué. Nous passons donc une partie de la nuit ainsi, et que les heures sont longues pour tous ces pauvres êtres qui ont échappé à la mitraille du jour pour souffrir ainsi ! (...) Nous restons là accroupis avec notre soif, sous cet ouragan de fer et de feu, qui passe au-dessus de nos têtes. Par terre que traînées de sang, quelle vie et vue atroces, comment chasser à jamais ces terribles choses de notre cerveau ? Et n'importe où nous nous trouverons, nous ne pourrions jamais oublier cette vie atroce gravée dans notre esprit ».*



Il était important pour sa mémoire et celle de tous ses camarades de guerre de pouvoir faire partager son histoire qui est bien sûr aussi l'histoire de tout un pays. Ce carnet de guerre a été retranscrit et mis en ligne en 2014 sur un site internet spécialisé dans la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, Chtimiste.com. Depuis, de nombreuses personnes se sont manifestées pour pouvoir utiliser ce témoignage. En dernière date nous avons été contactés par un américain, Johnathan Bracken, passionné par la grande guerre. Il préparait un ouvrage consacré à la vie des soldats du 151<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à laquelle appartenait Auguste. Mes parents l'ont rencontré lors de l'un de ces déplacements aux Archives militaires de Vincennes. Ce livre vient de paraître, il permet ainsi de perpétuer ce devoir de mémoire.

**Ellen Le Roy**

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce carnet de guerre sur le site internet :

Chtimiste.com, carnet n°196 <http://www.chtimiste.com/carnets/Bordinat/Bordinat.htm>

## TEIXEIRA VOYAGES

### Pour que vos rêves traversent les frontières

- Pour vous divertir : Spectacles, Théâtre, Concerts, Cabarets
- Journées et Séjours organisés...
- Transport de voyageurs : Scolaire, association, CE, groupes...

**Devis rapide et gratuit sur demande**

**Rejoignez-nous...**



[www.teixeiravoyages.fr](http://www.teixeiravoyages.fr)

[teixeira-voyages@wanadoo.fr](mailto:teixeira-voyages@wanadoo.fr)

ZI des Forts, 40 route de Paris, 28500 Chérisy - Tel : 02.37.82.46.30 Fax : 02.37.82.33.15

Habilitation n°IM028120002 - RC-HISCOX HARCPO222385 Garantie Financ.APST.





## Vœux du Maire – Accueil des nouveaux habitants

Nous avons commencé cette année 2018 par l'accueil de nos nouveaux habitants ainsi que par les vœux de M. le Maire.

À cette occasion tout le village était invité.

Nous remercions vivement tous nos annonceurs pour leur participation, ce qui nous permet de faire paraître le bulletin municipal tant attendu chaque année.

Cette soirée nous a permis de passer un agréable moment ensemble en buvant le verre de l'amitié accompagné de bons petits fours de confection artisanale.







## Fête des voisins

Cette fête permet de se rencontrer pour un moment de détente après le stress de la semaine ou de la journée.

On échange, on apprend à se connaître. Chacun apporte ce qu'il veut, sans abuser. . .

Une belle journée ou soirée passées ensemble, c'est un évènement à renouveler. Quel bonheur !

Si vous souhaitez que des photos de cette fête paraissent dans le bulletin, n'oubliez pas de les transmettre en mairie fin octobre au plus tard.



**Patrick UDÉ**

Portable : 06 80 05 13 91

E-mail : [patrick.ude@orange.fr](mailto:patrick.ude@orange.fr)

## GROUPES ÉLECTROGÈNES

1, rue des Mairies - MARSAUCEUX - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

**Tél. : 02 37 43 44 45** - Fax : 02 37 43 42 41

E-mail : [ud-energie@wanadoo.fr](mailto:ud-energie@wanadoo.fr) - Site : [udenergie.fr](http://udenergie.fr)



## 8 mai - 11 novembre

Les deux cérémonies donnent lieu chaque année au dépôt d'une gerbe au Monument aux morts. Cette cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de célébrer la fin de la guerre 14-18, avec un événement marquant, la commémoration du centenaire de la fin de cette guerre.

Merci aux enfants de l'école publique de Marsauceux pour leur présence et merci aussi à leur professeur M. Dominique Morille et à la directrice Mme Dany Fabre.

Et, pendant ce week-end du 11 novembre, nous avons pu visiter et apprécier l'exposition consacrée à cette guerre, organisée par Messieurs Le Roy Joël et Delbary Gérard, avec le soutien de l'association P2M.







## 14 juillet

Ce fut un 14 juillet exceptionnel, chamboulé par les événements (cyclisme et foot). Même la date a changé, car cette journée a été célébrée le 15 juillet au lieu du 14 !

Nous voulions permettre aux habitants d'assister au passage du Tour de France cycliste organisé par la ville de Dreux ce même 14 juillet. Donc, rendez-vous matinal le 15 pour le tournoi de ping-pong annuel. Ensuite un rangement rapide de la salle et une fois les tables mises, une excellente paëlla confectionnée par Mme Germain a été servie à près de 280 convives.

Ensuite, tout l'après-midi, nous avons enchaîné les activités : pétanque, divers jeux tenus par les conseillers municipaux et leurs conjoints, structures gonflables...

Un événement sportif nous attendait en fin d'après-midi !

Eh oui ! La finale de la coupe du monde de football. Messieurs Eric Papin et Stéphan Toison avaient mis en place un grand écran qui a permis de partager tous ensemble cette merveilleuse finale. Merci à eux pour avoir su créer cette ambiance.

Pour terminer cette belle journée et pour fêter la victoire de la France un cocktail fut servi à tous.











## ACHAT - VENTE

36 rue d'Orfeuil  
28100 **DREUX**

site : [www.agence-latour.fr](http://www.agence-latour.fr)

**02 37 46 93 30**

Mail : [agence-latour@orange.fr](mailto:agence-latour@orange.fr)

62 bis rue de Paris  
28410 **GOUSSAINVILLE**

Région Houdan

**02 37 43 24 44**

Mail : [goussainville@agence-latour.fr](mailto:goussainville@agence-latour.fr)

**PARKING GRATUIT A L'AGENCE**

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS

APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

**La solution à tous vos projets Immobiliers**

VENTE - ACHAT - LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Estimations gratuites*

**2 AGENCES A VOTRE ÉCOUTE**

## École de Marsauceux

L'école publique située à Marsauceux fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Ecluzelles, Mézières-en-Drouais, Querre.

Notre école compte 6 classes, nous accueillons les enfants de la Petite Section au CE1. A partir du CE2, les enfants vont à l'école de Querre.

Quelques modifications ont été apportées à l'équipe enseignante mais la rentrée s'est déroulée sereinement.

Pour l'année scolaire 2018/2019, nous scolarisons 125 élèves qui se répartissent comme suit :

### Petite et moyenne section :

M<sup>me</sup> Dany Fabre et Alicia Bertrand avec 19 élèves

ATSEM : M<sup>me</sup> Sylvie Glatigny

### Petite et moyenne section :

M<sup>me</sup> Erika Decroo-Kerauden avec 21 élèves

ATSEM : M<sup>me</sup> Patricia Tonein

### Moyenne et grande section:

M<sup>mes</sup> Maud Panouille et Mallory Rousseau avec 19 élèves

ATSEM : M<sup>me</sup> Pauline Robin

### Grande section et CP :

M<sup>me</sup> Cécile Blandel avec 19 élèves

### Cours Préparatoire :

M<sup>me</sup> Gwladys Maillard avec 21 élèves

### Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année :

M. Dominique Morille avec 26 élèves

Le personnel du SIRP a connu un changement avec le départ en retraite de Mme Christine Beauclair.

Nous pouvons toujours compter sur M<sup>mes</sup> Angélique Patriarche, Lucie Poupin, Martine Ruffaut, Céline Gauthier et Christelle Bertelli et les remercions pour leur investissement au sein de l'école, sans oublier M<sup>me</sup> Evelyne Dubois, secrétaire du regroupement.

Depuis la rentrée de Septembre, l'école est revenue à la semaine de 4 jours.

L'année 2017/18 a été ponctuée par diverses propositions et activités éducatives pour le plus grand plaisir de nos élèves.

Les 3 classes de maternelle ont commencé l'année 2018 par le « P'tit bal » des maternelles organisé par l'USEP. Les écoles maternelles de Chérizy et Luray nous ont rejoint à la salle polyvalente. Nous avons pris beaucoup de plaisir à être tous ensemble pour danser les rondes et danses que nous avons appris chacun dans nos écoles respectives avant la rencontre. Pour notre grande joie nous avons partagé un goûter et avons apprécié ce moment de convivialité. Courant mars, les élèves de maternelle sont tous allés au cinéma



Petit bal des maternelles

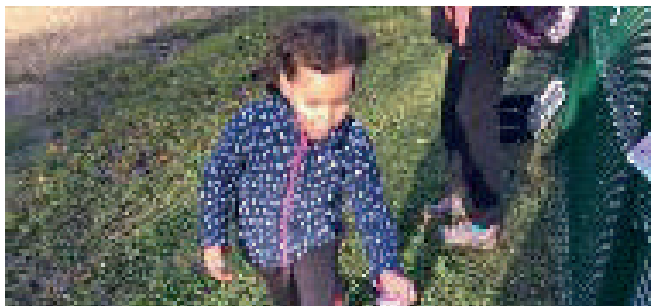


de Dreux pour assister au visionnage des 7 courts métrages de « L'hiver féerique » organisé par cinématernelle. Les enfants ont pu découvrir des films d'animations variés et peu communs.

Les CP et les CE1 ont eux aussi profité des actions menées par l'USEP en participant au Cross lune le 28 novembre et aux jeux celtiques le 25 Juin.



Cross lune et jeux celtique



Les classes de CE1 et CP ont eu le plaisir d'être reçues à Matignon au mois de mai pour visiter les jardins. Nous avons eu la chance d'être retenus pour l'académie d'Orléans-Tours, une seule école étant invitée par académie. Nos tabliers ou tee-shirts à l'effigie du jardin ont fait fureur. . .





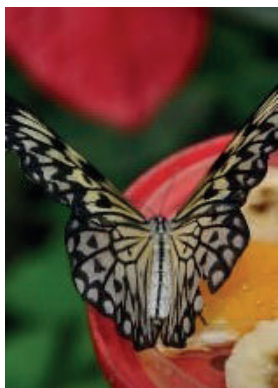
Visite à Matignon

Le 29 mai, les classes de PS/MS, CP et CE1 se sont rendues au Parc floral d'Orléans pour le traditionnel voyage de fin d'année. Nous avons pris le temps de déambuler à travers le parc paysagé agrémenté de jardins mettant en scène des végétaux, des œuvres d'arts et même des animaux. Nous nous sommes promenés parmi les papillons et avons pu rencontrer différents animaux de la ferme.



Sortie au parc floral d'Orléans

Chaque classe a participé à un atelier autour de la nature pour découvrir ce qu'elle peut nous apporter, pour la regarder, pour l'écouter...



Spectacles des 3 Chardons

Nous avons commencé l'année scolaire 2018 par le spectacle des 3 chardons avec « Pitou l'enfant roi ». Nos petits élèves ont été ravis et ont activement participé pour aider Pitou dans ses différentes quêtes.

Projets pour la suite de l'année scolaire avec les participations des différentes classes à :

- P'tit bal à Chérizy.
- Cross lune pour les CP/CE1 à Villemeux ainsi que le mini-stade.
- Représentation à l'Atelier à spectacles de Vernouillet : «Collectif Soleo» pour les CP/CE1 et «Ensemble Cairn» pour les MS/GS et GS/CP.
- Cinématernelle sur le thème des couleurs.

Le projet autour du jardin est toujours très actif et continue de s'agrandir. En octobre, l'école a été labellisée E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Ce jardin est maintenant bien avancé et nous pouvons faire des récoltes. La mare a pris vie avec notamment 2 petites grenouilles vertes qui s'y sont bien installées.

Nous avons organisé le 3<sup>ème</sup> Troc jardin en septembre pour faire des échanges de graines, de plants et aussi pour que les élèves puissent présenter leur travail.

Cette année, le thème commun aux classes sera l'arbre avec la construction de « la forêt des petits sons ». Ce projet sera encadré par une intervenante en musique et par A. Royer, plasticienne.

Nous adressons tous nos remerciements au SIRP, aux mairies du regroupement, à l'Amicale, aux représentants des parents d'élèves et aux parents bénévoles pour leur soutien. Tous ensemble, nous œuvrons pour que notre école soit accueillante, bienveillante et reste un lieu d'épanouissement où les élèves sont heureux de venir apprendre.

**BOUCHERIE – CHARCUTERIE**  
**VIANDE 1<sup>er</sup> CHOIX**  
**TRIPERIE – VOLAILLES – TRAITEUR**  
**BERNARD BERCHER**



**37, Rue Jean Moulin**  
**28170 CHATEAUNEUF EN TYMERAIS**  
**Tél. 02 37 82 30 46**  
**Fax. 02 37 82 34 20**

**47, Grande Rue**  
**28210 VILLEMEUX SUR EURE**  
**Tél. 02 37 82 30 06**  
**Fax. 02 37 82 34 20**

## S.I.R.P.

Notre Regroupement Pédagogique comporte toujours 9 classes : 6 à Marsaueux et 3 à Ouerre réparties ainsi :

MARSAUCEUX

PS/MS : 19, PS/MS : 21, MS/GS : 19, MS/GS : 19, CP : 21, CE1 : 26 (27 en janvier)

OUERRE

CE2 : 24, CM1 : 25, CM1/CM2 : 22

Nous sommes revenus à la semaine de 4 jours ; la décision a été prise en Conseil d'École après un vote des enseignants, des parents et des élus qui ont fait ce choix à la majorité.

Le personnel du SIRP reste inchangé. Après le départ à la retraite de Madame Beauclair en janvier, son temps de travail a été réparti entre les agents déjà présents. Il n'y a pas eu de nouvelle embauche afin d'optimiser le temps de travail de chacune.

En 2018, à la demande de la gendarmerie, nous avons insisté sur la sécurisation des écoles. A Ouerre, une alarme anti-intrusion et incendie a été installée ; la clôture de l'enceinte de l'école a été remplacée. À Marsaueux, les clôtures ont également été remplacées ; une porte et une fenêtre ont été changées dans la classe de Madame Fabre. Des travaux ont aussi été réalisés sur les toitures des deux écoles, en particulier sur les toits « terrasses » sources d'infiltrations d'eau.

Pour les 2 années à venir, nous allons nous focaliser sur les obligations concernant les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). A Ouerre, en 2019, nous projetons de rénover les sanitaires existants et d'y ajouter un sanitaire PMR ; des axes de circulation de la classe de Madame Guérin à la cantine et au portail sont également envisagés. En 2020, nous effectuerons les modifications nécessaires pour l'accès PMR à l'école de Marsaueux.

Nous essayons toujours de travailler tous en bonne intelligence avec pour seuls objectifs l'intérêt et le bien-être des enfants ; tous nos agents s'y emploient avec sérieux et bienveillance. Qu'ils en soient ici remerciés.

Bonne année 2019 à tous.

La Présidente du SIRP D. De Vos



9, rue du Clos d'Amour  
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

*Création et entretien parcs et jardins*  
*Clôtures • Dallage*  
*Terrasse bois • Arrosage intégré*  
*Gazon de placage*

Tél. : 02 32 58 03 83 - 06 11 19 46 95

E-mail : [bossonpaysagiste@gmail.com](mailto:bossonpaysagiste@gmail.com)

siret : 501 238 216 00011

Entreprise  
**BROSSET & FILS**

DEPUIS 1927

*Maçonnerie - Couverture*  
*Béton armé - Terrassements*  
*Constructions neuves - Rénovations*

**6 chemin du Fossé du Roi**  
**Le Petit Chérisy - 28500 CHÉRISY**

Tél : 06 11 01 34 63

Mail : [entreprise.brosset@gmail.com](mailto:entreprise.brosset@gmail.com)





Ecole St Martin - Ste Agnès

## Ecole Saint Martin-Sainte Agnès

L'école Saint Martin-Sainte Agnès est une école primaire privée catholique d'enseignement, sous tutelle diocésaine et signataire d'un contrat d'association avec l'Etat. A ce titre, elle s'engage à respecter les programmes officiels de l'Education Nationale tout en gardant son caractère propre.

L'école Saint Martin-Sainte Agnès est une petite école conviviale et familiale dirigée par M<sup>me</sup> Alcina Alpande, chef d'établissement.

L'équipe enseignante est à l'écoute des familles et instaure avec elles une relation privilégiée de façon à mettre en place un partenariat de confiance et de suivi avec chacune d'elles pour le bien des enfants.

Nos actions d'accompagnement auprès des élèves sont en lien avec le projet éducatif propre à notre établissement.

C'est un projet éducatif qui s'appuie sur les valeurs que nous vivons dans notre école : le respect (de l'autre et de soi), la bienveillance, le partage et l'entraide.

Il s'appuie également sur les valeurs que nous voulons transmettre à chacun des élèves à savoir le goût du travail et l'autonomie.

Nous accueillons des enfants issus de notre commune, mais également des communes avoisinantes, répartis sur 4 classes de la Toute Petite Section au CM2.

- TPS/PS/MS : Mmes Alcina Alpande, Amélie Marest et Fanny Labonne avec une ASEM à temps complet
- GS/ CP : Mme Christelle Kernevez avec une ASEM à temps partiel
- CE1/CE2 : Mme Marie-Nathalie Charlot
- CM1/CM2 : Mmes Marie Lacoste-Lagrange et Claire Chanet
- Dans toutes les classes et selon les besoins : Mme Christelle Desvallon
- Père Coulomb et Sœur Marie-Jean référents pour le catéchisme.

L'école fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h10 avec une proposition de garderie de 7h30 à 8h30 pour tous et de 17h00 à 18h00 pour les enfants de maternelle.

Pour les élèves de CP jusqu'au CM2, une étude est proposée de 17h00 à 18h00.

Les élèves ont la possibilité de déjeuner à l'école. Les repas sont livrés par une société de restauration et servis dans notre salle de cantine par 2 employées de l'école.

### Nous proposons au sein de l'établissement :

- L'Anglais en activité régulière et hebdomadaire à partir du CE1 jusqu'au CM2.
- La natation pour les élèves de GS/CP et CE1/CE2.
- Le catéchisme pour les élèves qui souhaitent découvrir la religion catholique ou approfondir leur choix, à partir du CE1 jusqu'au CM2.
- La culture religieuse à tous ceux qui souhaitent découvrir les différentes religions, à partir du CE1 jusqu'au CM2.

Et bien d'autres projets qui, cependant, varient en fonction des années et des enseignants.

L'école a aussi une association de parents d'élèves l'APEL, très dynamique et très active, présidée par Mme Ludvine Deulet. Ses membres organisent des manifestations tout au long de l'année (foire à la puériculture, loto, soirée dansante, marché de Noël...) dont les bénéfices servent à financer les différents projets pédagogiques proposés par les enseignantes.

Chaque année, un samedi matin de décembre (voir banderole accrochée à l'école) l'école ouvre ses portes pour la journée « **Portes Ouvertes** » et permet aux nouvelles éventuelles familles de venir visiter l'école et de voir les élèves en activité. En effet, cette matinée-là, encadrés par les enseignantes et aidés par des parents volontaires, les élèves confectionnent des petits objets qui sont vendus lors du marché de Noël.



**Contact : Mme Alcina Alpande, disponible le soir après 17h00 et le vendredi (jour de décharge) toute la journée.**

Téléphone : 02 37 43 71 10

Mail : [ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr](mailto:ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr)



## Paroisse catholique

Le sous-secteur pastoral de Mézières-en-Drouais est constitué de 3 villages : Mézières-en-Drouais, Charpont et Ecluzelles et nous formons avec les églises de Chérisy, Montreuil et Fermaincourt, le secteur pastoral de Chérisy.

Nos deux communautés sont rattachées à la grande paroisse Saint- Etienne de Dreux comme toutes les autres églises sous la responsabilité de M. l'Abbé Lioult.

Le prêtre accompagnateur de notre communauté de Mézières / Chérisy est le Père François Yambressinga. Doctorant en sciences de l'éducation à Paris, il travaille sur la question de l'autorité à l'école entre traditions et modernité. Et il partage son temps entre notre paroisse et ses études.

Le père François assure une permanence d'accueil au presbytère de Chérisy le mardi de 15h à 18h. (Tél : 02 37 43 73 22)

### Vie de la paroisse

Les cérémonies de baptêmes, mariages et obsèques se font à Mézières, Charpont, Ecluzelles selon le lieu de résidence des paroissiens. Des membres de la communauté catholique de ces différentes communes, engagés dans ces différents sacrements, préparent l'église et accompagnent le prêtre et les familles lors de ces cérémonies.

**Catéchèse.** Les enfants sont regroupés à Chérisy. Actuellement 4 enfants de notre commune s'y retrouvent régulièrement. Si votre enfant veut rejoindre le groupe pour grandir dans la foi ou approfondir celle-ci, il peut se renseigner auprès de Mme Dobin (Tél. 02 37 43 76 19) ou même venir une fois pour voir ! La première année commence en CE2 puis, il y a la 2ème année en CM1, la 3ème année en CM2 et la 4ème année en 6ème.

La date des premières communions pour 2019 est fixée au 26 mai 2019 à Mézières.

La date des professions de foi pour 2019 est fixée au 09 Juin 2019 à Chérisy.

La date des confirmations pour 2019 est fixée au 19 Mai 2019 à Dreux (Saint Pierre).

Les baptêmes des catéchumènes (baptême des adultes) se font généralement lors de la nuit de Pâques.

**Messes.** La messe est célébrée en l'église de Mézières le 4ème dimanche du mois, à Charpont lors de certaines fêtes), à Ecluzelles à la Saint-Jean (fin Juin).

L'église Saint Martin de Mézières est ouverte tous les jours de 10h à 18h. En hiver, elle ferme avant la tombée de la nuit.

Vous retrouvez les horaires et les lieux de célébration dans le journal « Ma Paroisse », disponible dans l'église et sur le site [www.st-etienne-endrouais.fr](http://www.st-etienne-endrouais.fr)

**Paroissiens délégués : Claire Marie Bourget 02 37 43 71 41**

**Françoise Garnier : 02 37 43 82 92**

**Secrétariat de la paroisse : Tél. 02 37 64 11 46**

**Mail : [contact@st-etienne-endrouais.fr](mailto:contact@st-etienne-endrouais.fr)**

La vie de la paroisse est liée à l'engagement des paroissiens. Nous recherchons des personnes acceptant un engagement ponctuel ou plus long pour tous les Ministères : baptême, mariage, deuil, catéchèse ou toute autre aide au sein de la paroisse. N'ayez vraiment pas peur. Notre projet est de réaliser ensemble une église, une famille dans laquelle chacun est membre à part entière. Ne dites pas « je veux bien, mais je ne sais pas faire ». Signalez-vous seulement et nous vous accompagnerons. Pensons tout simplement, « je suis baptisé et fier d'être chrétien, alors je donne un peu de mon temps à l'Eglise ».



## Les Couloirs du Temps

Samuel COLLIN  
achète

**ANTIQUITÉ - BROCANTE - SUCCESSIONS - DEBARRAS**

*Paiement comptant*

**Bibelots - Meubles -Poteries - Faïences -Porcelaines -Tableaux - Tapisseries - Lustres - Pendules  
Bronzes - Jouets anciens - Armes anciennes**

**Tous objets anciens**

**02 37 48 76 99**  
MÉZIÈRES-EN-DROUAI

RC 428828887

**06 81 53 21 70**  
PUCES DE ST OUEN





# ERIC BAZEMONT

## Artisan Maçon

*Neuf et  
Rénovation  
Isolation - Couverture  
Maçonnerie de briques, pierres, pavés...*



25, rue des Passerelles  
Le Mesnil Ponceau  
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Mail : eric-bazemont@orange.fr

Tél. : 02 37 82 40 94  
Port : 06 83 36 00 70

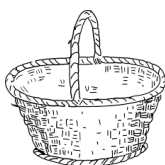


## Elevage de chèvres et Fromagerie du Bois des Louvières - Marsauceux

**Vente à la ferme  
Fromages de chèvre fermiers**

9h-13h et 15h-19h  
tous les jours sauf le dimanche  
après-midi.

02.37.43.80.86  
[www.boisdeslouvieres.fr](http://www.boisdeslouvieres.fr)



**Pensez à amener  
votre panier :** par  
souci écologique, la  
ferme ne fournit  
plus de sac.



## UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

**Crédit Mutuel**

CRÉDIT MUTUEL DE DREUX  
16, RUE DES GAULTS - 28100 DREUX

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste,  
appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.



# "L'AMICALE"

Pour l'**Amicale**, l'année 2017/18 fut de nouveau satisfaisante.

Nos six sections sont toujours en bonne forme.

**Pour le périscolaire**, les soirées Halloween et déguisée, les foires aux jouets et à la puériculture ainsi que l'incontournable Kermesse des écoles se sont toutes bien déroulées et ceci dans une excellente ambiance.

**Les deux troupes de théâtre**, l'«Atelier la Grange» et «Les Vrais Semblants théâtres» prennent toujours autant de plaisir à monter et donner leurs spectacles chaque année pour le bonheur de tous les spectateurs et il est d'ailleurs bien dommage qu'il n'y ait pas eu plus de spectateurs encore.

**Le tennis** a des terrains toujours disponibles mais nous constatons malgré tout un net manque de participants et de nombreuses difficultés pour maintenir ces terrains en état face aux incessantes et regrettables dégradations.

**Le jardin «Les petites graines»** ne cesse de s'embellir et on y verra bientôt un poulailler. On y troque régulièrement tout ce qui tourne autour du jardin à la grande joie des enfants. De plus, il paraît qu'il devient régionalement connu.

**Les représentants de parents d'élèves** sont repartis pour une nouvelle année.

Il faut noter également notre participation au festival MOMEN'FETES organisé début septembre par l'ASC.

Notre traditionnelle «galette des rois» aura lieu le samedi 12 Janvier à la salle des fêtes de Ouerre.

Nous pouvons nous réjouir de ces nombreuses activités qui permettent comme à l'habitude, de gérer nos besoins associatifs mais aussi et surtout de continuer notre action envers les écoles et les enfants du regroupement pédagogique.

Et comme toujours, nous sommes ouverts à tout autre projet. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

**E.Papin** Président



## Parents d'élèves

### « Les représentants de parents d'élèves élus des écoles de Marsaudeau et de Ouerre »

Nous avons été élus pour la première fois l'année dernière et notre mission principale est de porter la voix des parents pour le bien-être des enfants auprès des équipes pédagogiques ainsi que du SIRP.

Mais nous avons aussi voulu créer cette section pour organiser diverses ventes dans et à l'extérieur de nos écoles afin de récolter de l'argent pour celles-ci. Plusieurs ont eu lieu : vente de sapins de Noël, livres, emballages de cadeaux pour Noël, chocolats de Pâques, ce qui nous a permis de récolter quasiment 1800€.

Pour cette nouvelle année, nous avons reconduit un groupe de parents représentant l'Amicale pour la nouvelle élection et nous avons été élus.

Nous poursuivons donc nos efforts et proposons pour cette fin d'année la vente de sapins de Noël et, nous l'espérons, les emballages de papier cadeaux.

D'autres ventes auront lieu en 2019.





## L'Amicale : Périscolaire

La section périscolaire a organisé plusieurs événements, foire à la puériculture, soirée déguisée, tombola et kermesse, une soirée halloween et la foire aux jouets. Nous tenons à remercier les parents qui s'investissent et donnent de leur temps pour aider à la préparation, au déroulement et au rangement une fois ces événements terminés.



**Soirée déguisée.** Comme chaque année, la soirée déguisée de l'Amicale s'est tenue le 16 mars 2018. Les enfants ont pu se déguiser selon leur souhait avec leurs parents, nous avons eu le plaisir de voir de beaux déguisements, des super-héros, des princesses... En partenariat avec les enseignants des écoles de Marsaueux et de Ouerre, la nouveauté de cette soirée était le défilé dans les rues de Marsaueux. Un peu plus de 200 personnes ont répondu « présent ». Musique et cotillons ont animé et coloré les rues. Les enfants et les parents se sont amusés en dansant et en grignotant de bons gâteaux faits par les parents bénévoles.

**Foire à la puériculture.** Comme d'habitude, la Foire à la puériculture du 1<sup>er</sup> mai a été un grand succès. La salle Louis Pommereau était pleine d'exposants et les visiteurs se sont succédé toute la journée ! Ces derniers avaient la possibilité, comme chaque année, d'acheter un brin de muguet pour le bonheur de leurs proches. Les enfants pouvaient pêcher à la ligne et se faire maquiller.

**Kermesse et Tombola.** La kermesse a eu lieu le 29 juin. Elle a commencé comme chaque année par le spectacle de fin d'année organisé par les enseignants de Marsaueux. Ensuite les enfants ont pu jouer avec des jeux géants en bois, cette année une structure gonflable leur a été proposée, ils ont eu la possibilité de visiter le jardin de l'école « les petites graines » et pour la deuxième année, le club de foot de Marsaueux « l'Etoile de Marsaueux » a présenté un stand. Les enfants ont beaucoup apprécié tout cela ! La kermesse est aussi le moment du tirage au sort de la Tombola, qui a, comme à l'accoutumée, fait des nombreux heureux. Ce fut une belle kermesse ! Encore de grands mercis à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bonheur des enfants mais aussi à tous les commerçants et parcs d'attractions pour leurs dons.

### Prochaines dates.

- Soirée déguisée le 8 mars 2019 à 18h à la salle Louis Pommereau.
- Foire à la puériculture le 1 mai à la salle Louis Pommereau.
- Kermesse des écoles le 28 juin à l'école de Marsaueux.
- Et bien d'autres encore sont à venir.

Enfin, ces différents événements nous ont permis d'afficher des bénéfices qui sont reversés aux écoles de Ouerre et Marsaueux afin d'améliorer le quotidien des enfants au sein des écoles. Malheureusement, la soirée Halloween et la foire aux jouets du mois de novembre ont dû être annulées à cause de la rénovation en cours de la salle polyvalente de Marsaueux. Nous renouvelons toutes nos manifestations pour l'année à venir et espérons avoir toujours plus de bénévoles afin d'y apporter de nouvelles idées.

**Pour tout renseignement contacter Marion Goujeon.**

**Tél : 06 24 49 22 30**

**Mail : [marion.goujeon@yahoo.fr](mailto:marion.goujeon@yahoo.fr)**





## Les petites graines

Le jardin a entamé sa 3<sup>ème</sup> saison. L'été nous a offert une prodigieuse production de tomates et les enfants ont pu récolter tomates cerise et fraises. Ils ont aussi goûté aux melons, concombres et courges.

La mare est bien installée à présent, les grenouilles avaient l'air d'y prendre leurs aises, avant les premiers froids. Elles sont en tous cas les stars des enfants, avec Noisette le chat !

Par contre, les réserves d'eau ont à peine suffi à conserver le niveau de cette mare, donc nous revoyons à la hausse notre capacité de stockage.

Maintenant que la nouvelle clôture est installée, nous installerons plantes grimpantes et arbustes pour reconstituer le plus vite possible un écosystème favorable aux oiseaux et aux insectes butineurs.

L'entreprise qui a installé cette clôture nous a offert l'enclos du poulailler. Nous n'avons plus qu'à fabriquer l'abri des poules. Il nous reste aussi à installer les cabanes à outils et des supports pour accrocher des voiles d'ombrage en attendant que nos (petits) arbres grandissent !

Nous avons ouvert le jardin en mai et le jour de la kermesse. Nous recommencerons cette année le vendredi 17 mai pour le Troc'jardin.

A l'occasion de la présentation du projet aux Rencontres Académiques de l'Education au Développement Durable, nous avons réalisé un diaporama que nous avons aussi présenté aux parents. Merci à Laurys Guillet d'avoir manié si bien son drone et à Hervé Martin pour le montage.

Les enfants sont fiers et contents de leur jardin, ils y travaillent beaucoup et pas seulement pour planter et récolter. Nous obtenons ainsi beaucoup de choses grâce à l'implication des parents.



**N'hésitez pas à passer nous voir !**

*Anne Royer*



**Et vous pouvez toujours nous contacter au 06 15 97 69 15**

**Blog : <https://lespetitesgrainesdemarsaueux.wordpress.com>**

**les petites graines**







## MAULETTE- Route de Gambais

**BRICOLAGE  
DECORATION  
JARDIN  
BÂTI**

**Tél : 01 30 46 82 40**

### Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi  
Vendredi - Samedi  
Dimanche

9h00 - 12h15 / 14h00 - 19h15  
9h00 - 19h15 sans interruption  
9h15 - 12h30

## **ALLAIN Valery & Ass.**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**43, rue de la Mairie  
28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS**

**Tél. : 02 37 43 84 95 - Fax : 02 37 62 00 69**

**Port. : 06 34 15 43 31**

**ENTREPRISE QUALIFIÉE  
(Qualifelec)**

Bâtiment - Industrie - Tertiaire  
**Nouvelles Énergies**  
**Pompe à chaleur - Climatisation**  
**Chauffe eau Thermodynamique**  
Ventilation récupérateurs double flux  
**CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**  
Plafonds et sols basse température - **Radiateurs**  
**à inertie accumulateurs** - Programmeurs  
**COURANTS FAIBLES**  
Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme  
Automatisation portail - Interphone  
**Antennes paraboles hertziennes**



## Les Vrais Semblants Théâtres (Metteur en scène Eric PAPIN).

L'équipe théâtrale, « Les Vrais Semblants Théâtres » a commencé l'année 2018 avec les deux dernières représentations de : « **Une heure de tranquillité** » de Florian Zeller, les dimanches 28 janvier à Boisset (78) et 4 février à Luray.

Mais en même temps, pour sa deuxième année, l'équipe préparait la nouvelle pièce que la troupe avait choisie fin 2017. « **Georges et Georges** » d'Éric Emmanuel Schmitt. « D'un appartement parisien jusqu'à l'ambassade de Batavia, les portes claquent devant l'hystérie de six personnages qui se fuient et se poursuivent ».



Cela n'a pas été facile mais en fin de compte l'équipe s'amuse beaucoup et le public rit de bon cœur alors, que demander de mieux !

Quatre représentations ont été données au mois de juin dans nos villages du regroupement pédagogique.

Cinq ont eu lieu depuis le début octobre : à Broué, à Dreux au Cercle Laïque, à Gressey (78) et à Maulette (78).

Les deux dernières sont prévues en 2019 à : **Boisssets (78) le dimanche 20 Janvier à 15H au foyer rural.**

**Luray le dimanche 3 Février à 15H à l'Espace Clairet.**

Venez nombreux. Le rire est une poussière de joie qui fait éternuer le cœur.



## Atelier de la Grange

2019 : le changement c'est maintenant !

Il y a des années charnières, parfois. 2018 en était une. Sur les onze comédiens qui ont joué « Poquelin », une création maison, sept nous ont quittés pour courir après d'éventuelles études supérieures. Ils auront donné cinq représentations de cette pièce écrite à partir de scènes de quatorze pièces de Molière et une de « Cyrano de Bergerac ! ».

Certains auront passé dix ans à l'Atelier de la Grange.

De la première pièce : « **La vraiment vraie vie véritable de Jeanne d'Arc** » à la dernière « **Poquelin** » donc, le chemin a été parsemé de belles aventures théâtrales. Les jeunes comédiens auront participé à des festivals de théâtre pour jeunes, joués des créations mais également : Shakespeare, Feydeau, Molière et... Marivaux pour les jeunes encore présents cette année. En effet, nous avons commencé les répétitions du : « **Jeu de l'amour et du hasard** ».

En ce qui concerne le groupe des plus jeunes, la pièce « **Graine de sorcière** » a été jouée à trois reprises. Cette année, après trois départs et cinq arrivées, le groupe compte treize jeunes âgés de neuf à treize ans. Ils répètent une création : « **Ali Boubou et les quarante voleurs moins trente-sept...** » d'après les mémoires de François Fillon.

Les représentations sont prévues au mois de juin à Mézières-en-Drouais.

Les anciennes de l'Atelier ont donné deux (ultimes ?) représentations de « **La maison de Bernarda Alba** » à La Baligande de Boissy et au Cercle Laïque. Ce travail avec les anciennes nous a donné des envies d'encore. Il se pourrait bien que nous allions, un de ces matins, promener nos costumes du côté du sieur Molière !...

Sorties théâtre organisées à Paris au théâtre Fontaine pour aller voir « **Silence, on tourne** » ainsi qu'à Pantin pour « **La tempête** » de Shakespeare jouée par nos amis du Théâtre des Loges.







## L'amicale Section tennis

Le bilan, pour cette année, est plutôt mitigé.

Nous avons pris pour objectif en 2018 de diviser par 2 le prix de l'adhésion afin d'augmenter le nombre d'adhérents. Nous en avons eu 5 de plus ce qui porte l'effectif à 16 adhérents. C'est bien mais encore trop peu par rapport au nombre de personnes qui profitent encore des terrains sans payer leur cotisation.

De plus, nous avons encore énormément d'incivilités (canettes, bouteilles d'eau, papiers qui n'arrivent pas à trouver le chemin de la poubelle) et de dégradations sur les terrains (beaucoup de trous dans le grillage pour pouvoir accéder aux terrains, également des chaises en plastique « explosées » sur les terrains, sans compter les bouteilles en verre).

Que peut-on faire pour éviter tout cela ? Mettre un vigile à l'entrée. Mettre une vidéo surveillance ou des barbelés, ou peut-être mettre un grillage électrique ?

Evidemment non, il faudrait juste que chacun prenne son abonnement et respecte le règlement concernant les terrains.

Nous vous signalons que la boîte de couleur marron à l'entrée des terrains s'appelle une poubelle, ne pas hésiter à y mettre vos papiers et déchets.

**Nous vous rappelons que les cotisations servent à l'achat de matériels pour le tennis (ce que l'on essaye de limiter vu les dégradations) mais nous reversons via l'Amicale des subventions aux écoles de Marsaueux et de Ouerre.**

Nous laisserons pour l'année 2019 le terrain du fond fermé à clé. (Une clé sera donnée à chaque adhérent au moment de leur inscription). Nous allons changer le filet de ce terrain et mettre celui qui est actuellement dessus sur l'autre qui permettra de jouer au volley-ball ou au badminton aux beaux jours en 2019.

Nous avons aussi comme objectif pour 2018 de mettre des structures permettant la pratique d'autres sports comme le football, le handball et le basketball. Mais, faut-il le faire étant donné les dégradations que l'on a sur les terrains ?

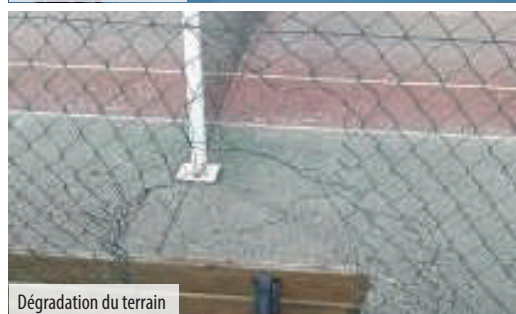
**Votre aide, vos idées, vos attentes et bien sûr vos adhésions sont les bienvenues** en nous les envoyant par mail à l'adresse suivante : [tennisclub.tcomm@gmail.com](mailto:tennisclub.tcomm@gmail.com)

**Pour tout renseignement par téléphone :**

Stephan : 06.19.16.22.26 / Sandrine : 06.70.11.12.42 / Valérie : 06.20.99.02.76



Terrain le 07 février 2018



Dégradation du terrain

**Malgré tout, les nouvelles adhésions pour la saison 2019**

**Les tarifs d'adhésions sont :**

Adulte (16 ans et plus) ..... 30€

Enfant (- de 16 ans) ..... Gratuit  
(juste nous demander une clé)

Famille (2 ou plus) ..... 40€

Carnet 6 tickets accès tennis ..... 12€

**L'accès aux terrains de tennis n'est payant que pour les personnes de plus de 16 ans.**



**CECI EST UNE POUBELLE !**

**Garage**  
De la **Rocade**

Mécanique • Tôlerie • Peinture  
(Toutes marques)

Station lavage • Station de carburant

**Sébastien GAUTHIER**

[contact@garage de larocade.fr](mailto:contact@garage de larocade.fr)

Route de Nogent-le-Roi – 28500 Ste Gemme Moronval

Tél. 02 37 46 20 65 • Fax 02 37 48 61 78

**Dépannage 02 37 46 04 16**



**RENAULT**  
La vie avec passion



# Patrimoine Marsaueux Mézières en Drouais



## P2M

[www.p2m-asso.org](http://www.p2m-asso.org)

### Musée des Instruments à vent et Musée du Peigne 17 mars 2018

**Musée des Instruments à vent :** À la Couture-Boussey, la visite guidée nous a fait découvrir des savoir-faire exceptionnels et une collection de flûtes, clarinettes, fifres et hautbois. Ces derniers y sont encore produits et sont prisés par les plus grands musiciens internationaux.

**Musée des Peignes et Parures :** A Ézy-sur-Eure, nous avons découvert le conservatoire des techniques de création des peignes. La maîtrise du travail de l'écaillé, l'ivoire et la corne nous a ramené au temps où les objets étaient signes d'élégance et de raffinement.

### Rencontre à Verneuil-en- Halatte 8 avril 2018

Rencontre de membres du Conseil d'Administration avec les « Amis du Vieux Verneuil » et Roger PUFF. Nous avons pu constater de nombreux points communs entre nos deux villages. Visite de l'exposition sur l'histoire de Verneuil avec une magnifique maquette de reconstitution du château, des costumes d'Henriette de Balzac d'Entragues, l'une des favorites d'Henri IV...



### 3<sup>ème</sup> Forum des associations intercommunal au CND 1<sup>er</sup> septembre 2018



Le 3<sup>e</sup> Forum des Associations coordonné par l'ASC le 1<sup>er</sup> septembre 2018 a permis une rencontre conviviale pour présenter nos différentes activités.

Nous avons pu bénéficier d'un accueil très agréable dans le cadre du CND, au bord de l'eau et sous un magnifique soleil.

Communes représentées : Charpont, Chérisy, Luray, Marsaueux- Mézières, Pacy-sur-Eure.

### Vendanges à Marsaueux - 7 septembre 2018



Bottes et sécateurs sous un beau soleil ! Monsieur Gautronneau nous a accueillis dans ses vignes et nous avons rempli plusieurs beaux paniers d'un très beau raisin. Matinée inoubliable pour tous. Merci à notre dernier vigneron de la commune et à l'année prochaine !







## Journées Européennes du Patrimoine – 15 et 16 septembre 2018

**Samedi :** Visites organisées de l'église Saint Martin de Mézières

Nous avons accueilli avec plaisir un groupe du Secours Catholique lors de leur journée de rencontre départementale annuelle.

**Dimanche :** Visites des caves privées, fromagères à Mézières et viticoles à Marsauceux.

Un grand merci à ceux qui acceptent d'ouvrir leur porte pour ces visites, richesses de notre patrimoine.

Et pour finir cette visite, le verre de l'amitié accompagné des excellents fromages de la Chèvrerie de Marsauceux.



## Exposition : l'Armistice de la Grande Guerre de 14-18 les 10 et 11 novembre 2018



L'exposition a remporté un franc succès. 80 personnes dont deux classes de l'école Saint Martin-Sainte Agnès sont venues admirer les nombreux documents de grande valeur prêtés par les habitants de la commune et hors commune. Merci à Joël Leroy et Gérard Delbary qui ont participé activement à cette réussite ainsi qu'au Conseil Municipal qui nous a accompagnés dans la mise en œuvre.



## Visite du Donjon de Saint Germain-sur-Avre le 13 octobre 2018

Depuis 40 ans, M. Didier Lobert de Bouillon Vierville construit sa maison selon les plans et les techniques du Moyen Âge. Un vrai voyage au temps des chevaliers et de la Belle au bois dormant !



La troisième édition du livre « Mézières-en-Drouais Marsauceux au siècle dernier » est en vente à la boulangerie, chez Helo, à la bibliothèque et à la chèvrerie au prix de 12 €.

Nous réalisons également des sets de table avec les photos du livre. Ils sont disponibles aux mêmes endroits que le livre.

## Livre et sets de table



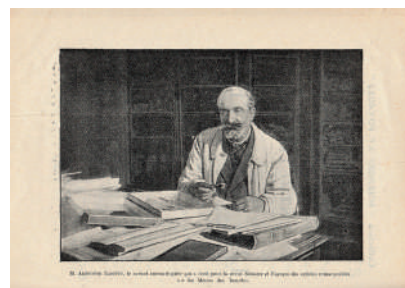


## Conférence de Roger PUFF le 16 juin 2018

**Alphonse Labitte, (1852-1934), poète,  
journaliste, enlumineur et entomologiste**

### Une personnalité de Marsaueux

Alphonse Labitte naît à Paris en 1852. Orphelin, il est confié à 13 ans à l'instituteur de Marsaueux, Monsieur Morize. Observateur de la nature, il s'intéresse à tout, collectionnant fossiles, plantes, insectes... Il tombe amoureux de la petite Marie Lalandre, mais doit regagner Paris pour travailler. Ils se fiancent en juillet 1870. La guerre éclate, Alphonse s'engage dans les francs-tireurs. Le mariage a lieu au temple protestant du village en 1872.



Après avoir fait son service militaire dans les chasseurs à cheval, il est père de deux enfants, Jeanne et Henri. Il travaille à Paris et passe ses vacances en famille à Marsaueux, pêchant, peignant, poursuivant ses collections... Il publie plusieurs recueils de poèmes évoquant l'amour, la nature et souvent les insectes, ainsi que des nouvelles Les « Fantaisies réelles ».

Son épouse meurt en 1881. Veuf, il se remarie bientôt avec une sculptrice. Le couple tient salon et reçoit artistes et gens du monde. Une vingtaine de musiciens composent des romances sur ses vers. Divorcé, il épouse en 1889 Marie Clémence Lemaire, dont il a un 3ème enfant, André, né en 1890 à Compiègne, où Alphonse sera rédacteur en chef du Progrès de l'Oise pendant deux ans.

Il quitte le journal en 1891 ayant créé la Société des Miniaturistes et Enlumineurs de France. Il organise plusieurs expositions et publie deux revues et plusieurs ouvrages. Il est fait officier de l'Instruction publique en 1892.

Il publie en 1905 la « Revue de l'Amateur d'Histoire naturelle ». Il y milite pour que l'étude des insectes soit une branche de l'éducation. Il vient souvent à Marsaueux, où il a sa maison. Il observe les insectes et en élève. En 1908 – à 56 ans – il entre comme attaché au Muséum national d'Histoire naturelle. Dans un laboratoire en sous-sol, rue de Buffon, il élève diverses espèces d'insectes.

En 1910, il publie dans le « Mercure de France » les bases d'un projet de ménagerie d'insectes au Jardin des Plantes. Rompu aux relations avec la presse, il en fait parler dans les journaux, notamment Le Figaro, mais aussi aux Etats-Unis, en Australie...

Membre de la Société française d'Acclimatation, il organise en juin 1914 avec d'autres collectionneurs la 1<sup>ère</sup> Exposition d'Insectes vivants. C'est un succès. Mais la guerre éclate, interrompant brutalement le projet.

Après la guerre, il publie des articles de vulgarisation dans Sciences et Voyages, puis dans l'« Intransigeant », développant sa vision de l'intelligence des insectes ou soutenant sa campagne sur la nécessité d'un insectarium.

Son projet verra le jour. C'est le Vivarium du Jardin des Plantes inauguré en 1927. Mais Alphonse est tombé gravement malade et est oublié le jour de l'inauguration. Après une existence bien remplie, jalonnée d'activités toutes exercées avec talent, il succombe en 1934, âgé de 82 ans, dans sa maison de Marsaueux, son village d'élection où il est enterré.

Son fils André, architecte de formation, se consacrera à l'ornithologie. Il sera trésorier puis président de la Société française d'ornithologie. Il a fait partie des fondateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux. Décédé à 73 ans en juin 1964, il est enterré au cimetière du village.

Sa fille Colette a aujourd'hui 94 ans et vit à Trouville.



Samedi 16 juin à 14h30  
Salle Louis Fommereau  
Mézières en Drouais

Alphonse LABITTE  
(1852-1934)  
Personnalité locale méconnue

Poète,  
Journaliste,  
Enlumineur,  
Entomologiste.

Conférence présentée par Roger PUFF

Organisation : P2M

*Roger Puff*





**plomberie - chauffage M.D.**

**ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION**

***Une équipe de professionnels  
à votre service depuis plus de 30 ans...***

**Energie renouvelable**



**S.A.V. plomberie & chauffage  
Adduction d'eau, assainissement**

**Remplacement chaudière (fioul, gaz)**



**Industries & Particuliers**

**Economie d'énergie**

**Salle de bain, hydrothérapie,  
cuisines...**



**MAHARAUX Dominique**

**23, rue de Dreux - 28500 LURAY**

**[www.PCMD.fr](http://www.PCMD.fr)**

**02 37 46 24 02**



## La Voix des Champs

### Concerts de l'année 2018

Chef de chœur : Claudette Excoffier-Vinter

Accompagnateur : Michel Guille



### La voix des champs fête ses 20 ans : 1998-2018

« Il y 20 ans Marie Claire » sur l'air des « moulins Baptiste » : ce chant retrace la vie des 15 premières années de la chorale avec Marie-Claire Meslier, la fondatrice.

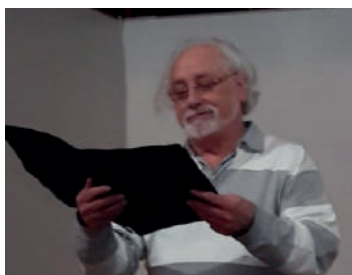
A l'occasion de cette fête des 20 ans un pot-pourri composé d'extraits de chants de toute cette « jeunesse » et qui a duré 40 minutes, a été interprété avec beaucoup de bonne humeur et d'enthousiasme, accompagné par notre pianiste Michel Guille. Les choristes ont su transmettre cette joie au public et ce moment partagé a été fort pour tout le monde. La 2<sup>ème</sup> partie du concert était consacrée aux Noëls, avec les poèmes récités par Sylvia Dauvin, notre fidèle conteuse. Et pour clore ce moment magique, nous avons pris le verre de l'amitié dans la nouvelle salle de l'ASC, que nous remercions pour son accueil.

### Concert pour les 60 ans de la SPDA le 19 mai 2018



Concert pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la SPDA à Serazereux. Nous avons fait le bonheur de la présidente, Mme Buisson ; nos chants avaient pour thème les animaux et, notre pot-pourri composé de comptines connues a beaucoup plu ! Et pour finir, le « duo des chats » de Rossini a été très applaudi.

### Journée Chorale avec Norbert Ott le 24 mars 2018



Notre journée de travail avec notre ami et harmonisateur, Norbert Ott, a eu lieu le 24 mars. Cette journée s'est prolongée avec une soirée cabaret très plaisante. Notre amie chef de chœur à Ouistreham, Agnès Polet, était présente également.

### Concert à Chérisy le 2 juin 2018



Cette année, c'est en l'église de Chérisy que nous avons clos notre saison « choralistique » avec le concert de printemps.

L'année 2018 a été marquée par le départ de notre ami Roger Bianquis.



### Concert des 20 ans de la Voix des Champs







## INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

10, rue Henry Potez – Nord – 28100 Dreux – Tél. :02 37 46 72 58

**Plomberie - Sanitaires**

**Chauffage - Entretien et dépannage des chaudières**

**Energies renouvelables - Ventilation**

**Menuiserie Générale**

**Menuiseries intérieures et extérieures PVC et Bois**

**Isolation et doublage**

**Electricité Générale**

**Installation et Dépannage des antennes et paraboles**



**TOUS PROJETS NEUFS - REHABILITATION EXTENSION DE BATI ANCIEN  
BATIMENTS BBC- MAISONS PASSIVES  
CONSEIL**

[www.albatre-architecture.com](http://www.albatre-architecture.com)



7 Grande Rue - 28210 CROISILLES



02.37.82.43.93



[albatre.archi@aliceadsl.fr](mailto:albatre.archi@aliceadsl.fr)



06.67.14.87.46





## Bibliothèque municipale « Au coin du livre »

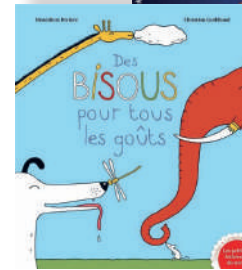


**Hommages :** Monique Personnet et Monique Legeay nous ont quitté cette année. Monique Personnet fut une présidente dévouée de l'association pendant quinze ans. Monique Legeay fut une fidèle lectrice depuis la création de la bibliothèque.

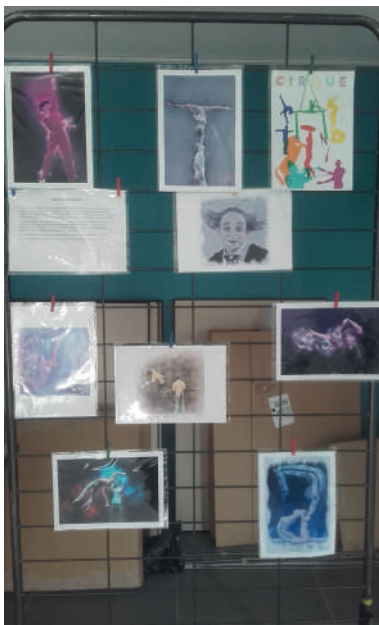
**Exposition de Stéphane :** au mois de janvier, il nous a fait découvrir le travail minutieux et artistique des illustrateurs et des scénaristes de bandes dessinées.



**Achat de mobilier :** un bac à albums pour les plus jeunes et un bac à bandes dessinées pour adultes ainsi qu'une étagère viennent compléter le mobilier de la bibliothèque.

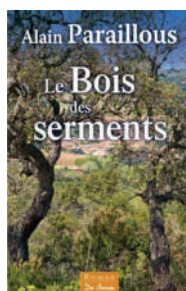


**Exposition de Serge Fleury :** maîtrisant parfaitement les logiciels adaptés au traitement d'image, ses photos digitales deviennent de véritables tableaux grâce à son travail informatique.



**Accueil des classes :** les élèves de l'école St Martin- Ste Agnès ont profité tous les lundis des documentaires pour leur exercices scolaires et ils empruntent DVD, bandes dessinées, albums, livres pour jeunesse. Le jour du carnaval nous avons eu le plaisir de les accueillir et d'admirer leurs déguisements et ceux de tous les adultes qui les accompagnaient.

**Réaménagement du rayon jeunesse :** classés par thème, les livres sont remis dans des bacs à roulettes faciles d'accès et dans des bacs transparents.



**Communication à nos adhérents :** par le bulletin trimestriel et par mail nous informons nos lecteurs des commandes passées auprès de la MDE (Médiathèque d'Eure-et-Loir), des nouveautés achetées et des manifestations proposées par la bibliothèque.



**Forum des associations :** idéalement placé au CND, notre stand a participé cette année encore à cette présentation des associations de la région, organisée par l'A.S.C le 1<sup>er</sup> septembre.



La bibliothèque est ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

**Adhésion :** 5€ par lecteur

17, rue de la mairie 28500 Mézières-en-Drouais

**Tél :** 02 37 65 95 98

**Mail :** biblimezières28mail.com





## Loisirs 3<sup>ème</sup> âge

2018 se termine et le club, qui a 20 ans cette année se porte bien. Nos réunions bi-mensuelles ont lieu à Charpont à cause de la fermeture provisoire de la salle Louis Pommereau. Aujourd'hui 40 adhérents / tes sont présents le jeudi pour jouer à la belote, au tarot ou à d'autres jeux de société. Les autres jeudis sont réservés à la marche ou à la pétanque et nous sommes toujours un peu plus nombreux, environ une quinzaine de personnes pour ces activités. Merci à M<sup>me</sup> le Maire de Charpont et M. le Maire de Mézières / Marsauceux pour l'aide qu'ils nous ont apportée pour trouver une autre salle qui nous permette de poursuivre nos activités malgré les travaux.

L'année a bien sûr commencé par notre assemblée générale le 18 Janvier. Nous sommes à ce jour 88 adhérents. Nous avons ensuite pu déguster la traditionnelle galette des rois. Le club a malheureusement perdu 4 membres ou anciens membres, Mesdames Champagne, Legeay (respectivement présidente et secrétaire à la création du club), M<sup>me</sup> Personnet ainsi que M. Chappé. Nous aurons aussi une pensée pour M. Bianquis, membre et secrétaire pendant de nombreuses années. Nous renouvelons nos condoléances à leurs proches.

Un petit retour sur les faits marquants de 2018 : en janvier théâtre à Paris, « Le clan des divorcées », belote en février, repas du club au mois de mars, buffet froid en mai et pique-nique des marcheurs et joueurs de pétanque avant les vacances. En mai, nous sommes allés à Etretat et Fécamp où nous avons pu déguster, avec modération, la fameuse Bénédicte. En septembre une soirée aux grandes eaux de Versailles a enchanté les participants, et pour finir, il y a eu en novembre, un déjeuner au cabaret le « Diamant bleu » aux alentours d'Orléans. Les concours de belote de décembre et de février 2019 étant annulés à cause des travaux de la salle de Marsauceux, notre budget s'en trouve considérablement grevé.

L'année 2018 a donc été bien remplie même si nous espérons un peu plus de participants à nos sorties. Et, à ce sujet, un grand merci au club de Bû sans lequel nos sorties seraient restées à l'état de projet.

Plusieurs sorties sont prévues en 2019 :

- **spectacles** : Les Bodins, théâtre ;
- **sortie d'une journée** : journée Normande, escapade à la ferme, Zoo de Beauval ...
- **sur plusieurs jours** : La Rochelle, parfums de Bourgogne, l'Alsace, les châteaux de la Loire ...

Le bureau étudie les lieux et les dates avec le souci permanent de proposer à tous les adhérents des sorties qui puissent satisfaire le maximum de personnes.

Je vous rappelle bien sûr que notre association est ouverte à tous et que nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents, sans limite d'âge.

L'ensemble du club vous souhaite une bonne année 2019 pour vous et vos proches.

Pour le bureau, le secrétaire : **J. Houssu**



Visite du palais de la Bénédicte à Fécamp



Déjeuner à Fécamp

**2019 arrive et voici les dates à retenir :**  
**18 janvier** ..... Assemblée générale du club  
**Mars** ..... Repas ou buffet froid  
**Juin** ..... Pique-nique  
**Décembre**..... Concours de belote



Nos activités continuent à Charpont



Pique-nique à la Noé Robert



## Une année 2018 très remplie à l'ASC...



L'ASC a organisé le 8 septembre dernier à la Maison de la Culture de Sainte-Gemme-Moronval son premier Festival pour enfants : **Mom'en fête**



Une première expérience très réussie avec près de **3000 participants, 950 familles concernées, 35 bénévoles mobilisés**. L'ASC a proposé de nombreuses prestations de grande qualité pour les enfants: bal, théâtre, marionnettes à fil, concert...



Mais aussi des animations pour tous les âges : sculpture sur ballons, structures gonflables, ferme pédagogique itinérante, trampolines, mur d'escalade, ateliers de toutes sortes (motricité, zumba, cirque, fresque, maquillage, jeux de société, jeux géants, espace imitation, jeux d'eau...).

**RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE**

### Création d'une nouvelle salle à l'ASC

Pour répondre à une demande grandissante de fréquentation sur son accueil de loisirs mais aussi pour améliorer la qualité d'accueil des enfants, l'ASC a décidé de se doter d'une nouvelle salle avec une cuisine, un espace de jeu et des sanitaires. Cette salle baptisée « la salle jaune » a été inaugurée le 14 avril 2018 et permet aux enfants de profiter d'un espace neuf et adapté à leurs besoins. Une belle avancée pour l'ASC.



### La fin des TAP 4 ans après...

Depuis 2014, l'ASC coordonnait et animait les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur de notre territoire (Boutigny, Prouais, Marsaueux, Muzy, Ouerre, Sainte-Gemme-Moronval, Vert-en-Drouais). Ces TAP nous ont permis de proposer de très nombreux apprentissages aux enfants : couture, yoga, sculpture sur pierre, sports innovants, chant, danse indienne, quilling, cirque, modelage...



Malgré l'arrêt des TAP, le bilan est très positif pour l'ASC avec un taux de satisfaction proche de 100% auprès des parents et des enfants; de beaux projets ont vu le jour.





## Le secteur famille se développe

### Des séjours et week-end familles à thèmes qui se remplissent !

En 2018, nous avons organisé plusieurs séjours et/ou week end : au Futuroscope, en Pays de la Loire, pour la fête des grands, à Disney... Ce fut l'occasion pour les familles de profiter de séjours conviviaux de qualité, en famille, à des prix accessibles.



### Un espace « ressources parentalité » à venir :

L'ASC va proposer prochainement un espace ressources à destination de tous les parents du territoire. Vous pourrez consulter ou emprunter **gratuitement** de nombreux ouvrages et magazines qui traitent des questions relatives à la fonction parentale, questions que vous vous êtes sans doute posées, ou que vous vous posez encore. Comment dire non à mon enfant ? Comment éviter le conflit ? Les relations dans la fratrie...



### Des ateliers d'éveil 2-6 ans.

L'ASC a mis en place des ateliers d'éveil à thème pour les 2-6 ans : activités manuelles, danse, contes, musique, jeux et nutrition. Ces ateliers ont rencontré un vrai succès auprès des parents comme des enfants.



### Salon d'information « Bien grandir avec les écrans » :

Nous avons organisé le 10 novembre notre premier salon d'information sur l'utilisation des écrans à Luray. Nous avons voulu, à travers plusieurs ateliers et tables rondes, répondre aux questions des parents et des enfants et des jeunes de 8 à 17 ans pour qu'internet ne soit plus un frein mais un outil considéré comme tel par tous les membres de la famille.

*Nous souhaitons que ce salon soit renouvelé tous les ans et qu'il traite de thèmes d'actualité.*

## La naissance de Léon...

Vous l'avez peut être déjà vu dans vos villages, vos enfants vous en ont peut être déjà parlé ... la famille ASC compte un nouveau membre. En effet, cette année 2018 a vu la naissance de ... **LEON le Lion !**

Léon nous suit partout : sur nos accueils de loisirs, sur nos manifestations et c'est lui qui rythme notre actualité : il a appris aux enfants la danse de Léon, il fait de gros câlins aux petits maternels qui adorent cette figure rassurante et rigolote !



Bienvenue Léon !!!!

## Et pour les ados ?

Notre PIJ anime et coordonne un **réseau baby sitting** pour permettre aux jeunes de trouver un petit job et aux parents de trouver des solutions de garde simples. [Contactez Isabelle !](#)

Nous avons reconduit notre traditionnel **Chantier Jeunes Bénévoles** à l'été 2018 avec un succès toujours garanti.

[Contactez Valentin !](#)

**La Carte Passe Pass' 13-17 ans** permet aux ados de profiter de nombreuses activités : spectacles, parc d'attraction, concerts, défi aventure, etc.



## Nos projets vous intéressent ? Aidez-nous...

Vous pouvez être bénévole lors de manifestations ponctuelles et nous aider à installer, à tenir la buvette...

Vous pouvez rejoindre notre Conseil d'Administration et faire partie intégrante de la vie de l'association.

[Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Daniel](#)

## Pour nous contacter :

### ASC Mézières

30 Grande Rue - 28500 Mézières en Drouais

Tél : 02 37 43 74 52

Mail : [ascmezieres@wanadoo.fr](mailto:ascmezieres@wanadoo.fr)

Site internet : [www.ascmezieres.fr](http://www.ascmezieres.fr)

## Le Centre Nautique du pays Drouais

L'équipe mise en place l'an dernier, toujours dynamique, fait en sorte d'améliorer et de faire évoluer le club.

### Activités proposées :

- Quatre parcours en rivière en canoë allant de 5kms à 18kms afin de profiter des paysages en bordure de l'Eure.
- Location des canoës, paddles, catamarans sur le plan d'eau. Des balades en voilier sont aussi possibles.
- Des stages de voile (optimist, open bic, planche à voile, catamaran) sont organisés pendant les vacances de Pâques, d'été et de Toussaint. Il faut être âgé d'au moins 7 ans et il faut savoir nager.
- Une animation voile a lieu tous les samedis après-midi hors vacances.
- Les écoles peuvent aussi venir faire de la voile durant la période scolaire.

L'équipe du Centre Nautique vous accueille avec bonne humeur dans son club house. Vous avez la possibilité de venir vous détendre sur notre terrasse et vous désaltérer ou même grignoter nos douceurs.

**La fête du plan d'eau aura lieu les 18 et 19 mai**, avec au programme des baptêmes en voiliers et de la restauration...

**Formation permis 2019.** Vous trouverez toutes les dates sur le site [www.centrenautiquedrouais.fr](http://www.centrenautiquedrouais.fr)

**Contact :** Centre Nautique du pays Drouais

18, rue des Étang - 28500 – Mézières - en – Drouais

Tél. 02 37 43 82 71

Mail : [cnd.evasion@wanadoo.fr](mailto:cnd.evasion@wanadoo.fr)



## ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

8, rue Lemoult - B.P. 70007 - 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAI  
Tél. 02 37 51 69 75 - Télécopie 02 37 51 81 14 - E-mail : [etpmusci@orange.fr](mailto:etpmusci@orange.fr)

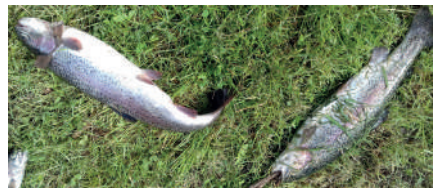
**TERRASSEMENT - VOIRIE - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS - ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES  
ADDUCTION D'EAU - BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - ENROBÉS - TRAVAUX POUR PARTICULIERS**





## S.C.I de l'Étang de Noë Robert

**Lâcher de truites du 1<sup>er</sup> mai :** le temps froid n'a pas découragé les 69 pêcheurs qui ont participé à cette journée.  
Le matin 319 truites ont été prises dont 5 grosses de 1 kg et 4 baguées.



**Rempoissonnement :** 150kg de gardons, 30kg de tanches, 40kg de perches, 3kg de brochetons, 40kg de carpes « amour blanc », 20Kg de carpes « 2 étés ».



Une très belle carpe « amour » !

**Un grand merci à tous les membres du bureau, à tous les sociétaires et à tous les pêcheurs non sociétaires qui donnent généreusement leur temps et leurs forces pour garder un étang propre et agréable.**

**Dates à retenir en 2019 :**

**Assemblée Générale :** 27 janvier , 10h à la salle Louis Pommereau.

**Lâcher de truites :** 1<sup>er</sup> mai, 8h à l'étang.

Le président, Jean-Claude Goyer

**Tel : 02 37 43 77 23**





## L'Etoile de Marsaueux

Après une saison 2017-2018 plutôt réussie sur le plan des résultats sportifs, une nouvelle saison a démarré. Cette année nous avons le plaisir d'annoncer plusieurs nouveautés au niveau des catégories :

- Une équipe baby-foot à partir de 3 ans qui permet aux petits de découvrir le football. Cette nouveauté est une réussite car elle réunit de 15 à 20 joueurs ou joueuses tous les lundis à 18h,
- Une équipe U7 entraînée par Bryan tous les jeudis à 18h qui réunit une quinzaine de joueurs.
- Une équipe U9 entraînée par Guillaume tous les lundis à 18h qui réunit une quinzaine de joueurs.
- Une équipe U11 entraînée par Christophe tous les lundis à 18h qui réunit une quinzaine de joueurs.
- Une équipe senior qui s'entraîne le mardi et le jeudi à 19h45 et rassemble une vingtaine de joueurs.
- Une équipe vétérans (venant de Sainte-Gemme-Moronval avec qui nous avons fusionné) qui s'entraîne le mercredi soir et réunit une vingtaine de joueurs.



### Pour tout renseignement :

Mail : 521499@lcfoot.fr

Président : Matthieu Vity, tel : 06 73 46 08 03

Facebook : @EtoiledeMarsaueux

Sur le plan sportif hormis l'équipe senior, les équipes du club réussissent un début de saison très intéressant. Une mention particulière pour l'équipe vétérans qui a gagné la totalité de ses matchs depuis le début de la saison. Les jeunes (U7 à U11) réussissent également des plateaux très intéressants qui leur permettent de rencontrer différentes équipes du département. Les seniors ont quant à eux un début de saison très compliqué car, à ce jour, les joueurs de l'Etoile n'ont toujours pas gagné le moindre match.

Concernant les manifestations, le club organise différents événements au cours de cette année 2018-2019 :

- Un loto le 16 février
- La foire à tout le 23 juin



**Montalescot Thierry**  
 28500 Mézières en Drouais  
 Portable : 06 62 66 88 98  
 tmontalescot@free.fr

**°TM PEINTURE°**

*Peinture Décoration Placo sol pvc Parquet Bois*





## La chasse 2018-2019

Voici le bilan de l'année écoulée ainsi que celui du début de saison.

**LE LIÈVRE :** à l'heure où j'écris cet article, nous avons fait un total de 65 lièvres prélevés et ce sera tout pour cette année où il est en baisse.

**LA PERDRIX :** pas de changement pour l'instant et nous allons lâcher quelques perdrix rouges pour le plaisir des chasseurs.

**LE FAISAN :** nous avons de belles volées avant la chasse mais nous avons été déçus par le retour du renard.

**LE LAPIN :** en voie de disparition.

**LE CHEVREUIL :** 16 animaux nous ont été attribués et 5 ont été prélevés pour l'instant. L'année dernière autant d'animaux ont été prélevés par les voitures.

**LE SANGLIER :** 2 animaux prélevés en 1 battue.  
Un de 98 kg, le second de 66 kg. (Pour l'année 2018, 10 sangliers ont été prélevés).



**LE RENARD :** Pour l'année 2017, 8 renards prélevés pour l'instant en battue. On voit que l'animal est en augmentation. A la première battue de cette saison 3 renards et une fouine ont été prélevés. En 2009, nous avons 37 renards prélevés.

Relevé annuel des captures de nuisibles du **1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018**

Total sur notre commune : 10 Renards / 1 Fouine / 150 Corneilles / 200 Pigeons

Tous nos remerciements à nos bénévoles et piégeurs pour leur travail de l'année.

En conclusion notre Société de Chasse a une gestion saine. Le comptage des perdreaux et lièvres n'aura pas lieu et ne devient plus nécessaire puisque **la Fédération des chasseurs d'Eure et Loir** nous attribue et nous autorise depuis quelques temps les prélèvements dont elle est la seule décisionnaire.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons **nos meilleurs vœux pour 2019.**



En cas de problème de chasse, vous pouvez joindre :

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Dominique Cognard | 06 69 69 35 11 |
| Alain Fulgence    | 06 01 26 50 04 |
| Michel Patriarche | 06 68 62 53 01 |

Un vrai Producteur Local

**LA FERME BENOIST**

Produits frais de la Ferme

[www.fermebenoist.fr](http://www.fermebenoist.fr)

**Vente de produits frais toute l'année**

Volailles - Œufs - Fruits - Légumes de plein champ  
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes  
Confitures maison

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30  
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30







**A savoir :** Lorsque la Déclaration préalable, le Permis de construire ou le Permis de démolir est accordé par le Maire, un affichage sur le terrain est obligatoire. Il devra faire figurer la date d'affichage.

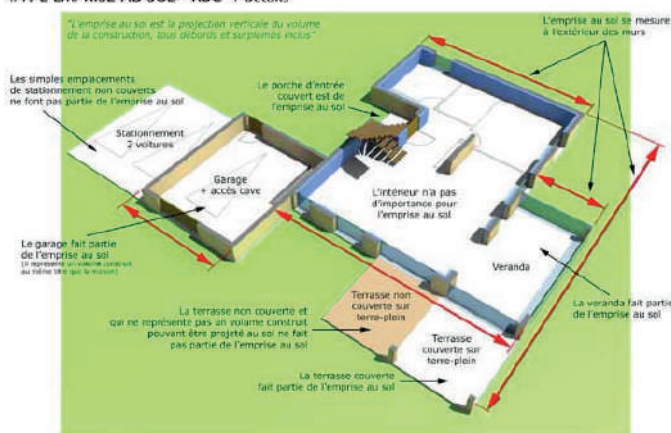
Dès le début des travaux, vous devez transmettre à la mairie, le formulaire de « Déclaration d'ouverture de chantier » (Pour les Permis de construire) et à la fin des travaux, le formulaire « d'Achèvement et de conformité des travaux ».

## Lexique :

**Emprise au sol :** c'est la projection verticale du volume de la construction tout débord et surplomb inclus.

A l'étage, la partie des terrasses accessibles, en surplomb, soutenues par des poteaux, forment une projection verticale au niveau RDC, qui est comptée dans l'Emprise au sol.

#1. L'EMPRISE AU SOL - RDC / Détails



**Surface de plancher :** elle est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite notamment des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80m, des surfaces dédiées au stationnement et des vides et trémies des escaliers et ascenseurs.

**À noter :** les surfaces telles que les balcons, toiture-terrasse, loggias ne sont pas prises en compte pour le calcul de la surface de plancher d'une construction.

**Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :** Ce document fixe notamment les règles de constructibilité (emprise au sol, hauteur et aspect des bâtiments, assainissement, stationnement, espaces verts, ...), applicables sur les différentes « zones », de notre commune. Le PLU en vigueur est consultable en Mairie.

Comme vous le savez, une procédure de révision de notre PLU a débuté en 2016. Le diagnostic du territoire communal est toujours en cours d'élaboration par les services de l'Agglomération du Pays de Dreux. Toutefois, la charge de travail de ces services et plusieurs mouvements de personnel, n'ont pas permis d'avancer sur le dossier en 2017. Vous serez tenus informés de son évolution.

Après autorisation ou décision de non opposition, vous disposez d'un délai de 3 ans pour engager les travaux. Deux demandes de prorogation de 1 an chacune, peuvent être sollicitées, permettant de porter ce délai à 5 ans.

Pour que l'autorisation reste valable, les travaux ne doivent pas être interrompus plus de 1 an (commençant à courir après l'expiration du délai de 3 ans, accordé pour engager les travaux).

## Taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement (calculée en fonction de la surface taxable) est exigible dès l'obtention d'un Permis de Construire ou dès la décision de non-opposition à une déclaration préalable de travaux.

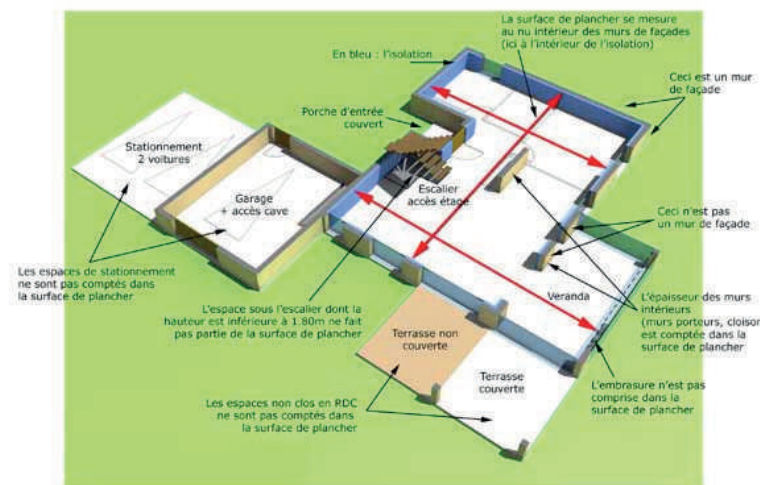
La taxe est composée de 2 parts (communale et départementale).

Si son montant est supérieur à 1 500 €, alors, elle sera payée, sur 2 années, en 2 fractions égales.

## Surface taxable :

C'est la somme de l'ensemble des surfaces de plancher closes et couvertes d'une construction, mesurée au nu intérieur des murs de façade, après déduction des espaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1.80 m, des trémies et vides des escaliers.

#1. LA SURFACE DE PLANCHER - RDC / Détails



## Formalités Administratives

| PIÈCES DEMANDÉES                                                                                    | OU S'ADRESSER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Extrait ou copie d'acte de naissance                                                                | <b>Mairie du lieu de naissance</b> (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou éventuellement site internet de la commune concernée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Extrait d'acte de mariage                                                                           | <b>Mairie du lieu de mariage</b> (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou éventuellement site internet de la commune concernée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Duplicata de Livret de Famille                                                                      | <b>Mairie du lieu de domicile</b> , fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Extrait d'acte de décès                                                                             | <b>Mairie du lieu de décès</b> ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a> , ou site internet de la commune concernée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Étranger | <b>Ministère des Affaires étrangères</b> Service Central de l'État-Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél : 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Certificat de Nationalité française                                                                 | <b>Greffes du Tribunal d'Instance du domicile</b> . Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Carte Nationale d'Identité                                                                          | <p><b>Mairies identiques à celles des passeports.</b><br/> ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNOUILLET / VOVES.</p> <p>Elle est valable 15 ans sauf pour les mineurs. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature.</p> <p>Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'État civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (<a href="http://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a>) si le demandeur est né à l'Étranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française),</li> <li>• 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans rien sur la tête, sans lunette ni maquillage),</li> <li>• 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile),</li> <li>• L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €),</li> <li>• Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents</li> <li>• Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie),</li> <li>• Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint,</li> <li>• Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité</li> </ul> |
| Passeport                                                                                           | <p><b>PASSEPORTS BIOMETRIQUES</b></p> <p>Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département.</p> <p>Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département :</p> <p>ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNOUILLET / VOVES.</p> <p><b>Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Carte d'électeur                                                                                    | <p><b>Mairie du domicile.</b></p> <p>L'inscription peut se faire toute l'année et avant le 31/12 à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française.</p> <p>Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Déclaration des chiens de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> catégorie                               | <p><b>Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile.</b></p> <p>Fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identification ou de tatouage du chien,</li> <li>• Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F.,</li> <li>• Carte de vaccination antirabique en cours de validité,</li> <li>• Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien,</li> <li>• Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |





|                           | Où s'adresser                                                                                                                                                        | Quand                                                                                                                                      | Pièces à produire                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Naissance                 | <b>Mairie du lieu de naissance</b>                                                                                                                                   | Dans les 5 jours qui suivent la naissance                                                                                                  | - Certificat établi par le médecin ou la sage femme<br>- Déclaration de choix de nom<br>- Acte de reconnaissance (avant naissance)<br>- Livret de famille, si vous en possédez un                                                                                                              |
| Mariage                   | <b>Mairie du lieu de mariage</b>                                                                                                                                     | Retrait du dossier de mariage au moins deux mois avant la date fixée                                                                       | - Pièce d'identité des futurs époux<br>- Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux<br>- Justificatif de domicile<br>- Pièce d'identité des témoins<br>- Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance<br>- Livret de famille, si vous en possédez un                              |
| Décès                     | <b>Mairie du lieu de décès</b>                                                                                                                                       | Le plus tôt possible                                                                                                                       | - Livret de famille du défunt<br>- Pièce d'identité personnelle du déclarant<br>- Certificat de constatation transmis par le médecin                                                                                                                                                           |
| Elections                 | <b>Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives</b>                                                                              | <b>L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie avant le 31 décembre précédant l'élection.</b> | - Pièce d'identité (passport éventuellement) en cours de validité ou exoïré depuis moins de 1 an.<br>- Justificatif de domicile de moins de 3 mois<br>- Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée<br>- Ancienne carte d'électeur. |
| Pacte civil de solidarité | <b>Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à la mairie de la commune de votre résidence commune ou chez un notaire.</b> |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## Recensement Militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Attention : **la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.**

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

## Vie Associative et Sportive

### Amicale des parents d'élèves du regroupement pédagogique

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

### Association des parents d'élèves de l'Ecole St Martin

Ludivine DEULET .....06 85 35 57 06

### Association Sportive et Culturelle

Ludovic FRERE.....02 37 43 74 52

### Au coin du livre/ Bibliothèque

Dominique HEBERT .....02 37 43 70 81

### Centre Nautique du Pays Drouais

Claude DUFOUR.....06 85 81 07 75

### Coopérative scolaire de l'Ecole de Marsaueux

Dany FABRE.....02 37 43 74 88

### Eglise protestante unie de Dreux - Marsaueux

Fabienne TRANTELLE..02 37 46 06 01 / 06 31 10 51 31

### Etoile de Marsaueux

Matthieu VITY .....06 73 46 08 03

### Fleurs à Fleurs

Gwenaëlle MONTALESCOT .....06 27 39 09 11

### Foot - UFOLEP

Stéphane RONNE.....06 09 12 17 62

### Loisirs troisième âge

Marie-Odile DELBARY.....02 37 43 81 24

### Loucie after school association

Nelly BERGOUX .....09 73 84 86 22

### O.G.E.C

Jacques ISAMBERT .....02 37 43 71 10

### Paroisse Catholique

Françoise GARNIER .....02 37 43 82 92

### Patrimoine Mézières Marsaueux

Hélène MIGNOT .....06 08 00 64 20

### Société de chasse

«Union des propriétaires de Mézières Marsaueux»

Dominique COGNARD.....06 68 99 13 45

### Société de pêche «SCI La Noë Robert»

Jean Claude GOYER.....02 37 43 77 23

### Tennis club de Mézières Marsaueux

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

## Mairie

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAI

[www.mairie.mezieres-marsaueux@wanadoo.fr](http://www.mairie.mezieres-marsaueux@wanadoo.fr)

☎ 02 37 43 71 22

📠 02 37 62 02 09

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h00 à 12h00

**Stade** ..... ☎ 02 37 43 84 69

**Syndicat Regroupement Pédagogique** ..... ☎ 02 37 43 80 07

**ÉCOLE de MARSAUCEUX** ..... ☎ 02 37 43 74 88

**ÉCOLE de OUERRE** ..... ☎ 02 37 82 30 38

**ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES** ..... ☎ 02 37 43 71 10

## Agence Postale Communale

**Mairie de Mézières** ..... ☎ 02 37 43 40 54

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

## Electricité Dépannage 24/24 h

**SICAE-ELY** ..... ☎ 01 34 94 68 01

**EDF** ..... ☎ 0810 333 028

## GAZ Dépannage

**GÉDIA** ..... ☎ 02 37 65 00 10

## Eau

**EAU Tél. à M. GOYER** ..... ☎ 02 37 43 77 23

## Ambulances

**AMBULANCES** ..... ☎ 02 37 42 15 99

..... ☎ 02 37 42 37 38

..... ☎ 02 37 46 13 08

**DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO** ..... ☎ 0 800 23 13 13

**SIDA INFO SERVICE** ..... ☎ 0 800 88 08 00

**ALLO ENFANCE MALTRAITÉE** ..... ☎ 119

## Les services publics

### SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard ..... ☎ 02 37 63 09 50

### TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de - Dreux ..... ☎ 02 37 38 08 50

### TRIBUNAL DE COMMERCE

Bd Chasles - Chartres..... ☎ 02 37 84 00 25

### CONSEIL DES PRUDHOMMES

2, place Anatole France - Dreux ..... ☎ 02 37 46 43 62

### PÔLE - EMPLOI

1, rue Pierre Sépard (gare SNCF) - Dreux ..... ☎ 39 49

### ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux ..... ☎ 02 37 38 60 73

**SYNDICAT D'INITIATIVE** ..... ☎ 02 37 46 01 73

**SNCF Dreux Réservations - Information**..... ☎ 36 35

### CENTRE DES IMPÔTS

1 bis, rue des Granges - Dreux ..... ☎ 0 820 32 42 52

### TRÉSORERIE DE DREUX AGGLOMÉRATION

27, rue Sénarmon - Dreux ..... ☎ 02 37 42 79 45

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue des Capucins - Dreux ..... ☎ 02 37 38 83 00

7, rue Henri Dunant - Dreux ..... ☎ 36 46

### MÉTÉOROLOGIE

Départementale..... ☎ 0 892 68 02 28

Nationale ..... ☎ 32 50

Agricole..... ☎ 0 892 68 07 28

### FRANCE TÉLÉCOM

Dérangements - Réclamations ..... ☎ 10 13

## EN CAS D'URGENCE

**POMPIERS** ..... 18

**POLICE SECOURS** ..... 17

**SAMU, MÉDECIN, Dentiste...** ..... 15

**APPEL D'URGENCE EUROPÉEN** ..... 112

**PHARMACIE DE GARDE** ..... 32 37

**CENTRE ANTI POISON D'ANGERS** ..... 02 41 48 21 21

**HÔPITAL DE DREUX** ..... 02 37 51 52 53

**GENDARMERIE Boulevard Henri IV DREUX** ..... 02 37 38 57 30

**COMMISSARIAT DE POLICE** ..... 02 37 65 84 10

**Électricité Dépannage SICAE-ELY** ..... 01 34 94 68 01

**Régie du GAZ (GEDIA)**

**Dépannage et urgence** ..... 02 37 65 00 10





|                                     |                |                                    |                |                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
| A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical ..... | 02 37 43 72 34 | BRIAND Henri .....                 | 02 37 43 85 25 | ECOLE SAINT MARTIN .....            | 02 37 43 71 10 |
| AGENCE POSTALE .....                | 02 37 43 40 54 | BRIAND Sophie .....                | 02 36 69 69 42 | Ent HUG .....                       | 07 61 75 40 25 |
| AIDE POUR TOUT FAIRE .....          | 06 66 82 89 91 | BROUSSE Jean Claude .....          | 02 37 41 95 15 | ERGB .....                          | 02 37 62 04 10 |
| AIT-MOHAND Leila .....              | 02 37 62 06 71 | BROUSSEAU Bruno .....              | 02 37 62 01 03 | ESEAT Le mesnil .....               | 02 37 43 73 11 |
| AKKAOUI Antoine .....               | 02 37 43 79 33 | BRUNET Jean-Claude .....           | 02 37 43 83 54 | ETOILE DE MARSAUCEUX .....          | 02 37 43 84 69 |
| ALEMANT David .....                 | 02 37 43 75 46 | BUGEAUD Tony .....                 | 09 53 50 13 67 | EUCAT Michel .....                  | 02 37 43 88 12 |
| ALLAIN Josseline .....              | 02 37 43 82 74 | BUISSON Karine .....               | 02 34 69 22 12 | EUGENIO S. ....                     | 06 28 21 27 25 |
| ALLAIN Valéry et associés .....     | 02 37 43 84 95 | BULLIER Bruno .....                | 02 37 43 81 22 | EXCOFFIER Philippe .....            | 02 37 62 00 06 |
| ALLAIS Renée .....                  | 02 37 43 82 63 | BURIE Rémi .....                   | 02 37 65 93 10 | FAUQUEUX Chrisian .....             | 02 37 43 86 06 |
| ALLAIS Yves .....                   | 02 37 43 49 61 | CAHINET .....                      | 06 85 54 34 19 | FAURE Pierre .....                  | 02 37 62 01 63 |
| ALLIANCE DE DREUX BASKET .....      | 02 37 64 26 02 | CAILLE HuguetteA .....             | 02 37 43 71 53 | FAVRE-BULLY Véronique .....         | 02 37 43 84 96 |
| ALTADILL Fanny .....                | 02 37 50 74 18 | CARLO Manuel .....                 | 06 47 88 69 60 | FERREIRA Sophie .....               | 02 36 30 93 14 |
| AMELIE LAINE .....                  | 06 03 16 05 14 | CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAIS ..... | 02 37 43 82 71 | FILLIOL Xavier .....                | 02 37 41 73 12 |
| ANGEBAU Josette .....               | 02 37 43 81 88 | CENTRELEC .....                    | 06 13 80 28 99 | FLEURY Francine & Serge .....       | 02 37 43 40 31 |
| APOSTOL Estelle .....               | 09 84 34 85 23 | CHAMPAGNE Fabrice .....            | 02 37 43 78 81 | FLICHER Mireille .....              | 02 37 43 79 88 |
| ANGLA-GRE Francis .....             | 06 28 23 38 36 | CHAPPE Jacques .....               | 02 37 43 83 79 | FLUIDENERGIES .....                 | 02 37 65 54 97 |
| ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE ..... | 02 37 43 74 52 | CHARMETANT Soisick .....           | 02 37 43 84 40 | FORTIER Jean-Pierre .....           | 02 37 43 79 72 |
| ATELIER A CLICK .....               | 02 37 43 84 96 | CHEVREL Simone .....               | 02 37 43 75 55 | FOYER DU MESNIL .....               | 02 37 43 71 14 |
| AUBRY Frédéric .....                | 02 18 48 31 18 | CLOUET Nathalie .....              | 02 37 43 79 64 | FRANCHE Alain .....                 | 02 37 64 11 14 |
| AUGER Christian et Maryannick ..... | 02 37 43 85 54 | COGNARD Dominique .....            | 02 37 43 85 46 | FRASLON Liliane .....               | 02 37 43 76 23 |
| AUGER Pierre .....                  | 02 37 43 81 34 | COLOMB Laurent .....               | 02 37 43 43 73 | FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES ..... | 02 37 43.80.86 |
| AVI GRO ALIMENTAIRE .....           | 02 37 62 00 41 | CORMIER Jean-Claude .....          | 02 37 43 88 36 | FULGENCE Nadine .....               | 02 37 43 77 96 |
| Bar « Chez Helo » .....             | 02 37 51 20 81 | COTTURA Adrien .....               | 02 37 43 88 93 | GANTHER Arlette .....               | 02 37 43 79 92 |
| BARBIER Nathalie .....              | 02 37 62.04.83 | CREINIER Jean-Marie .....          | 02 37 43 71 25 | GARCES Alain .....                  | 02 37 43 44 87 |
| BARIL Sandra .....                  | 02 37 65 93 94 | CROIZE Gérard .....                | 02 37 43 41 76 | GARNIER Albert .....                | 02 37 43 82 92 |
| BARREY Héloïse .....                | 09 67 72 20 81 | DAIRE Jean-Michel .....            | 02 37 43 89 00 | GARRIDO Ernesto .....               | 09 84 10 53 11 |
| BARREY Jean .....                   | 02 37 43 73 02 | DAUBIN Cédric & Aurélie .....      | 02 37 43 82 95 | GATINEAU Ets .....                  | 02 37 43 71 63 |
| BARREY Jean-Claude .....            | 02 37 43 80 09 | DEBU Jean Yves .....               | 02 37 43 76 60 | GEORGET Lucien .....                | 02 37 43 78 28 |
| BARREY Laurent .....                | 02 37 43 41 27 | DEBU -FRANCHE Elyane .....         | 02 37 63 59 55 | GEUFFROY Colette .....              | 02 37 43 82 10 |
| BATALHA Sylvie .....                | 09 51 47 20 06 | DECARNIN Alain .....               | 02 37 43 87 51 | GIGAULT Christian .....             | 02 37 43 82 94 |
| BAUBION Pierre-Antoine .....        | 02 37 43 80 74 | DELAHAYE Florian .....             | 02 36 69 40 06 | GODEFROY Julien .....               | 02 37 63 57 47 |
| BAYON Bernard .....                 | 02 37 43 71 15 | DELEGLISE Clément .....            | 09 54 01 66 96 | GONCALVES Patricia .....            | 02 36 69 40 67 |
| BAZEMONT René .....                 | 02 37 43 80 28 | DELESALLE Patrick .....            | 02 36 30 94 73 | GOUJEON Jean Baptiste .....         | 02 36 69 55 22 |
| BAZEMONT Véronique .....            | 02 37 43 84 66 | DELAUNAY Jean-Pierre .....         | 02 37 43 77 68 | GOYER Odette .....                  | 02 37 43 75 62 |
| BAZIN Antony .....                  | 02 36 69 63 77 | DELAUNAY Serge .....               | 02 37 43 79 40 | GOYER Jean-Claude .....             | 02 37 43 77 23 |
| BEJAOUI Abdel-Hamid .....           | 02 37 62 04 86 | DELBARY Gérard .....               | 02 37 43 81 24 | GROLLEAU Yvon .....                 | 02 37 64 37 60 |
| BELFOND Pierre .....                | 02 37 43 75 31 | DESCHAMPS Emilie .....             | 02 37 48 76 00 | GRUYTERS Jean-Marc .....            | 02 37 62 02 04 |
| BENOIST GAEC .....                  | 02 37 43 71 18 | DESMARS Enrique et Sandrine .....  | 02 37 43 47 95 | GUERIN Stéphane .....               | 02 37 62 09 84 |
| BERTHELOT Gisèle .....              | 02 37 43 42 26 | DESPIT Ingrid .....                | 02 37 42 61 48 | GUILLE Jacques .....                | 02 37 43 81 38 |
| BIANQUIS Catherine .....            | 02 37 43 71 29 | DEVIN Gilberte .....               | 02 37 43 79 31 | GUILLE Jean .....                   | 02 37 43 77 26 |
| BLANQUET Josiane .....              | 02 37 43 74 38 | DIEU Madeleine .....               | 02 37 43 74 69 | HAMMICHE Abderrahmane .....         | 02 37 43 86 67 |
| BOISSEAU Jean-Paul .....            | 02 37 62 04 52 | DIAGNOSTIC 3D .....                | 02 37 43 88 29 | HARDEVELD Michel .....              | 02 37 43 73 59 |
| BORGET Ludovic .....                | 02 37 62 39 83 | DOUINE Laura .....                 | 02 36 98 20 64 | HAUTIN Marie-José .....             | 02 37 43 73 28 |
| BOSCHER Serge .....                 | 02 37 43 75 24 | DUBOC Georgina .....               | 02 37 43 85 55 | HAUZA Philippe .....                | 02 37 82 70 79 |
| BOULAN S. ....                      | 02 37 43 85 58 | DUFRICHE Etienne .....             | 02 37 43 81 33 | HAZET Chrystelle .....              | 02 36 69 22 49 |
| BOULANGERIE CREINIER .....          | 02 37 43 71 25 | DULONDEL Jean-Claude .....         | 02 37 43 78 52 | HEBERT Dominique .....              | 02 37 43 70 81 |
| BOULLY Laurent .....                | 02 37 43 72 28 | DULIAN Julie .....                 | 09 72 80 49 61 | HEBERT Hugues .....                 | 02 37 62 01 09 |
| BOURGET Emmanuel .....              | 02 37 43 71 41 | DURAND Johann .....                | 06 82 58 72 76 | HENRY Hélène .....                  | 06 29 56 59 73 |
| BRANDT Michel .....                 | 02 37 43 78 17 | EARL des NEAUFLES .....            | 02 37 43 76 56 | HOUSSIN Sébastien .....             | 02 36 69 21 87 |
| BRETON Gérard .....                 | 07 77 37 56 58 | ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX .....    | 02 37 43 74 88 | HOUSSU Joël .....                   | 02 37 43 75 92 |

|                              |                |                                |                |                              |                                 |
|------------------------------|----------------|--------------------------------|----------------|------------------------------|---------------------------------|
| HUDEBINE Jean Luc .....      | 02 37 43 87 66 | MASSON Francis .....           | 02 37 43 76 79 | POUPONNEAU Corinne .....     | 02 36 69 20 63                  |
| HUNAUT Lucette .....         | 02 37 43 79 08 | MATCHMARKET .....              | 06 10 84 33 37 | POURLIER Bernard.....        | 02 37 43 76 95                  |
| IRIS Universe .....          | 06 60 62 67 02 | MAURAT Albert .....            | 02 37 43 71 92 | PRESTAVOINE Cyril.....       | 09 54 61 33 61                  |
| JALLU Gilles.....            | 02 37 43 70 11 | MAURY Sébastien.....           | 02 37 43 79 55 | RAFFIN André.....            | 02 37 43 82 61                  |
| JAMET Marcel.....            | 02 37 43 43 97 | MAZAS Marlène .....            | 02 36 69 25 35 | RAULT Stéphane.....          | 02 37 48 08 92                  |
| JOUK J.L.....                | 09 87 51 39 71 | MECA ALLIANCE sarl.....        | 02 37 43 89 82 | RAYGASSE Charly .....        | 02 36 98 26 02                  |
| JUBERT Pascale.....          | 02 37 43 73 19 | MERCURIN.....                  | 02 37 43 78 30 | RESTOUX Jean-Pierre.....     | 02 37 43 48 81                  |
| KERMORGANT Christiane.....   | 02 37 43 46 75 | MENAD Laala.....               | 09 70 99 65 64 | RICHARD Christiane.....      | 02 37 43 81 64                  |
| KILBOURG Louis.....          | 02 37 43 76 38 | MESLIER Marie-Claire.....      | 02 37 62 03 34 | ROEBROECK Sylvie .....       | 09 50 36 08 28                  |
| KNIPPER Marc .....           | 06 16 59 91 59 | MIGNOT Hélène .....            | 02 37 43 76 43 | ROUAULT Pierre .....         | 02 37 43 79 10                  |
| LABONDE Cécile.....          | 09 52 67 76 75 | MILANTE Christine.....         | 02 37 43 81 77 | ROUAULT Sébastien.....       | 09 52 04 20 07                  |
| LACOTE Claudine .....        | 02 37 43 74 61 | MILLET Julien .....            | 09 70 96 65 04 | ROUILLE M.F. ....            | 09 86 43 03 71                  |
| LACOTE Gilles.....           | 02 37 43 77 67 | MILLET Philippe .....          | 02 37 43 41 00 | ROUX Michel .....            | 02 37 43 80 46                  |
| LACOTE Patricia .....        | 02 37 43 77 13 | MOLINA Dorothée .....          | 02 37 38 16 19 | RUELLE Marcel.....           | 02 37 43 80 48                  |
| LALOUM Florian.....          | 09 53 21 99 10 | MONTALESCOT Jacques.....       | 02 37 43 82 65 | RUFFIN Pascal.....           | 02 37 43 40 23                  |
| LAMBERT Jacqueline .....     | 02 37 43 74 19 | MONTALESCOT Nathalie.....      | 02 36 30 92 49 | RURAINSKY Sébastien .....    | 09 53 84 53 54                  |
| LA MEUBLIOTHEQUE .....       | 02 36 69 47 69 | MONTALESCOT Thierry.....       | 02 37 62 01 68 | SAILLENFEST RENARD Elisabeth | 02 37 43 82 30                  |
| LANDEMARRE Alice .....       | 09 67 70 48 12 | MOREAU Ronan .....             | 09 53 31 53 90 | SALLE POLYVALENTE.....       | 02 37 43 81 87                  |
| LA PAYSANNERIE .....         | 02 37 43 74 00 | MOREL Eugène.....              | 02 37 43 79 49 | SANCHEZ L. ....              | 02 37 43 51 16                  |
| LARUE David.....             | 02 37 38 16 36 | MORIN Christian .....          | 02 37 43 78 19 | SEUBILLE Yves .....          | 02 37 43 75 74                  |
| LARUE Johnny .....           | 02 37 43 77 37 | MOULINS DE MEZIERES.....       | 02 37 43 74 43 | S K A .....                  | 06 75 77 40 78                  |
| LARUE S.....                 | 02 37 43 77 78 | NASSOY-SCHNEIDER Philippe .... | 02 36 30 97 04 | SOMMER Bernard .....         | 02 37 62 01 47                  |
| LATOUR Michel .....          | 02 37 43 76 00 | NICOU Stéphane.....            | 02 37 43 41 09 | S. R. P. ....                | 02 37 43 80 07 - 09 63 60 15 45 |
| LAURENT David .....          | 02 36 69 20 28 | OGE ST MARTIN STE AGNES.....   | 02 37 43 71 10 | TANQUEREL R. ....            | 02 37 43 88 29                  |
| LAURENT Julien .....         | 02 37 82 81 17 | PAIN Gabriel .....             | 02 37 62 01 42 | THINARD Marcelle .....       | 02 37 43 83 91                  |
| LAUVERNIER Jean-Pierre ..... | 02 37 43 71 13 | PANAMA Multiservice.....       | 06 51 84 19 35 | THOMPSON Kevin.....          | 09 73 16 55 08                  |
| LAUVERNIER Michel .....      | 02 37 43 79 26 | PAPIN Eric & Marie-Sylvie..... | 02 37 43 09 47 | THUREAU Jean-Philippe .....  | 02 37 43 40 81                  |
| LAUVERNIER Ginette .....     | 02 37 43 76 44 | PARLIER Jacques.....           | 02 37 43 73 94 | TISSIER-OLIVEAU Jérôme.....  | 09 53 66 68 39                  |
| LE BORGNE Philippe .....     | 02 37 41 80 06 | PATRIARCHE Franck .....        | 02 37 43 73 56 | TOISON Cécile .....          | 02 37 43 42 99                  |
| LE CARS Marcel.....          | 02 37 43 77 91 | PATRIARCHE Pascal.....         | 02 37 43 78 29 | TOPALLI Shefki .....         | 09 80 99 98 77                  |
| LECOUSTEY Sylvie.....        | 02 37 62 04 92 | PATRIARCHE Pascale .....       | 02 37 43 49 26 | TOSCA SARL .....             | 02 37 38 43 95                  |
| LEFRANCOIS B .....           | 02 37 43 70 26 | PATRIARCHE Thierry.....        | 06 26 57 73 01 | TRAVERS.....                 | 02 37 43 88 48                  |
| LEGEAY Guy.....              | 02 37 43 81 37 | PATRICE Ludovic .....          | 09 53 53 67 74 | TRIPLET Yannick .....        | 02 37 64 61 30                  |
| LEROI Gérard .....           | 02 37 43 77 15 | PAVLOV-KEMPENAR Mélanie ....   | 02 34 69 18 39 | TURPIN Robert .....          | 02 37 43 78 57                  |
| LETOURNEAU Gérard .....      | 02 37 43 72 48 | PELLERIN Gilbert .....         | 02 37 43 79 01 | U. D. ENERGIE .....          | 02 37 43 44 45                  |
| LEVY Jean-Charles.....       | 02 37 43 85 07 | PEYSSON Elisabeth.....         | 09 53 82 41 81 | UDE Patrick.....             | 02 37 43 87 37                  |
| LHERMITE Raymond.....        | 02 37 43 86 81 | PIE Patrice .....              | 02 37 43 85 98 | UDE Aurélie .....            | 02 37 38 10 27                  |
| LHOSTE Claudine .....        | 02 37 43 88 14 | PINER Manuel .....             | 02 37 43 79 90 | UNINSKY J. ....              | 09 83 55 90 12                  |
| LICHON Sylvia.....           | 09 53 11 92 90 | PIRIOU Chantal.....            | 02 37 48 78 41 | URGENCE DEPANNAGE GAZ .....  | 02 37 65 00 10                  |
| L2M.....                     | 02 37 63 02 14 | PLESSIS C. ....                | 02 37 51 84 97 | VENARD Jacky .....           | 02 37 43 85 36                  |
| LOMBAERT Jeremy .....        | 06 72 87 00 93 | POIRET Agnès.....              | 02 37 43 78 47 | VETTIER Lionel .....         | 02 37 43 86 40                  |
| LOUCHART Dominique.....      | 02 37 43 75 89 | POIRIER / MILHIET Laure.....   | 02 37 43 74 41 | VICENTE Leopoldo .....       | 02 37 43 89 54                  |
| LUSURIER Benoît .....        | 02 37 43 73 23 | POMMEREAU Andrée.....          | 02 37 43 73 62 | VIDIERE Gilbert.....         | 02 37 43 80 44                  |
| LUSURIER Léone .....         | 06 08 58 16 41 | POMMEREAU Philippe.....        | 02 37 43 72 01 | VILLEDIEU Sandrine.....      | 09 50 80 07 06                  |
| MAILLARD Marie-France .....  | 02 37 43 88 93 | POMMIER Claude .....           | 02 37 43 79 44 | VILLEGGER Françoise .....    | 02 37 43 75 80                  |
| MAIRIE .....                 | 02 37 43 71 22 | POPOT Michel.....              | 09 54 47 45 37 | VIROLLE Olivier.....         | 02 37 43 42 64                  |
| MAISIER Jean-Claude .....    | 02 37 43 46 36 | PORTENSEIGNE Christophe .....  | 02 37 43 89 52 | YALAOUI Abdelmelek .....     | 09 52 69 55 04                  |
| MARINIER Jocelyne .....      | 02 37 43 79 61 | POTIER Christiane.....         | 02 37 43 45 90 | ZAKARIAN Miran .....         | 02 37 43 70 25                  |
| MARTIN Hervé.....            | 02 37 43 80 70 | POTIER Cyril .....             | 02 36 69 50 72 | ZIDI .....                   | 02 37 43 83 08                  |
| MARTIN Philippe .....        | 09 67 66 97 45 | POTIER Frédéric .....          | 09 81 08 48 55 |                              |                                 |



# Noël 2018



Cette année, Céline n'a pas pu conduire les chevaux du Père Noël. Quel dommage !